

avenir de la  
**FAAAD**

**Une initiative étudiante animant la réflexion sur le devenir de la  
Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design de l'Université Laval**

Mémoire

Québec, Canada

Version du 2019-02-24  
© Comité étudiant Avenir de la FAAAD, 2019



# RÉSUMÉ

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design de l'Université Laval est un modèle important pour la communauté universitaire en ce qui concerne les approches de développement durable et de travail interdisciplinaire. Alors que des changements financiers et institutionnels s'opèrent, et qui vont certainement influencer le fonctionnement de la faculté, une occasion de repenser son milieu physique s'ouvre à elle. Comprendre la nature de cette opportunité et en saisir les concrétisations possibles constitue alors la première étape dans l'identification d'un devenir pour les quatre écoles de la faculté.

L'objectif principal de ce mémoire est de partager et de diffuser la vision étudiante au sujet de l'aménagement de la faculté. L'éthique, en tant que science des impératifs et du devoir, permet d'abord de cibler les éléments et nécessités spécifiques à l'enseignement du design, ainsi qu'au développement de ce dernier. L'hypothèse d'un regroupement physique des quatre écoles correspond à cette éthique, et promet des bénéfices importants sur les aspects administratif, financier et académique de la faculté ainsi que sur la qualité de la formation qui y est dispensée. L'emplacement de ce regroupement hypothétique doit également répondre de l'éthique de la faculté. Les besoins et opportunités sont énumérés et analysés en vue de produire une synthèse des possibilités. Ultimement, ce mémoire propose d'explorer une série de scénarios susceptibles de répondre aux missions d'enseignement et de recherche, aux différents besoins spatiaux et sociétaux, et aux valeurs propres aux disciplines de l'aménagement, de l'architecture, de l'art et du design.



# TABLE DES MATIÈRES

<b>RÉSUMÉ</b>	<b>3</b>
<b>TABLE DES MATIÈRES</b>	<b>5</b>
<b>LISTE DES FIGURES</b>	<b>7</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b>	<b>7</b>
<b>AVANT-PROPOS</b>	<b>9</b>
<b>Contexte de formation du comité</b>	<b>9</b>
<b>Membres du comité</b>	<b>11</b>
<b>PARTIE 1. ÉTHIQUE DE LA FAAAD</b>	<b>13</b>
<b>1.1. Devoirs</b>	<b>13</b>
<b>1.2. Enseignement</b>	<b>14</b>
<b>1.3. Design tourné vers l'avenir</b>	<b>16</b>
<b>PARTIE 2. REGROUPEMENT DE LA FAAAD</b>	<b>19</b>
<b>2.1. Besoins par école</b>	<b>20</b>
2.1.1. École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional	20
2.1.2. École d'architecture	22
2.1.3. École d'art	25
2.1.4. École de design	27
<b>2.2. Bénéfices d'un regroupement</b>	<b>28</b>
2.2.1. Superficie d'occupation	29
2.2.2. Cours et formule pédagogique	30
2.2.3. Ateliers de fabrication et équipement	32
2.2.4. Projets de recherche, projets de fin d'études et essais (projets)	33
2.2.5. Concours et charrettes	34

<b>PARTIE 3. EMPLACEMENT DE LA FAAAD</b>	<b>37</b>
<b>3.1. Le choix du centre-ville</b>	<b>37</b>
3.1.1. Densité, mixité et proximité	37
3.1.2. Acteurs locaux	41
3.1.3. Rayonnement	42
<b>3.2. Scénarios envisageables</b>	<b>43</b>
3.2.1. Précédents et études de cas	43
3.2.2. Scénarios pour la ville de Québec	46
<b>CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS</b>	<b>53</b>
<b>GLOSSAIRE</b>	<b>57</b>
<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>59</b>

# LISTE DES FIGURES

Figure 1. Axes stratégiques et projets de la nouvelle Planification stratégique 2017-2022	16
Figure 2. Résultats du sondage réalisé par le comité	19
Figure 3. Espace d'atelier requis pour un étudiant en architecture	24
Figure 4. Carte de la densité de population à Québec	39
Figure 5. L'arrondissement La Cité-Limoilou, où se situent les quartiers centraux de Québec	40
Figure 6. Zone de proximité pour une implantation hypothétique des écoles de la FAAAD	40
Figure 7. Comparaison des campus de différentes universités	44
Figure 8. Carte des potentiels d'occupation de la FAAAD dans les quartiers centraux	46
Figure 9. Comparaison du campus et des quartiers centraux	48
Figure 10. Hypothèse d'une aile ajoutée au complexe du Séminaire de Québec	50

# LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Programme fonctionnel de l'ÉSAD	21
Tableau 2. Programme fonctionnel de l'École d'architecture	25
Tableau 3. Programme fonctionnel de l'École d'art	26
Tableau 4. Programme fonctionnel de l'École de design	27
Tableau 5. Programme fonctionnel d'une hypothétique FAAAD regroupée	29



# AVANT-PROPOS

## Contexte de formation du comité

L'origine de la formation du comité combine plusieurs facteurs indépendants. Il y a d'abord l'élection de Sophie D'Amours en tant que nouvelle rectrice de l'Université Laval, dont le mandat a commencé le 1er juin 2017, ainsi que la nouvelle Planification stratégique, publiée le 14 mars 2018. La consultation lancée par Alain Rochon, doyen de la Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design (FAAAD), le 22 janvier 2018,<sup>1</sup> devient fort pertinente dans le contexte de l'orientation de l'université, renouvelée et contemporanisée à travers la vision de Sophie D'Amours. Il y a finalement le constat que l'Université Laval est en surplus de locaux selon le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), duquel résulte une coupe des subventions gouvernementales pour la location des locaux qu'occupe l'université, mais dont elle n'est pas propriétaire. Ceci inclut entre autres le Vieux Séminaire de Québec, où est située l'École d'architecture (ÉAUL).

La consultation du doyen concernait l'avenir de la faculté et faisait état de l'opportunité que représentait le changement de vision à l'Université Laval suite à l'élection de Sophie D'Amours. Alain Rochon y mentionnait des changements institutionnels majeurs, qui ont ultérieurement été publiés dans le nouveau Plan stratégique, ainsi que l'impact que ceux-ci pourraient avoir sur le fonctionnement de la FAAAD. Par la voie de l'interdisciplinarité, il lançait ainsi les idées d'un regroupement physique et d'un réaménagement, pour déterminer si ces deux options seraient souhaitables. Plusieurs questionnements ont été soulevés dans ce contexte, notamment si un déménagement de l'ÉAUL est inévitable suite aux coupes budgétaires, sans tenir compte des résultats de la consultation du doyen. L'Association des étudiantes et des étudiants en architecture de l'Université Laval (ASSÉTAR) s'est ainsi regroupée en assemblée, les 27 février et 22 mars 2018, afin de discuter de l'enjeu actuel que constitue l'avenir de la FAAAD. Cette décision se voulait proactive, de façon à rapidement identifier la position des étudiants par rapport aux différentes options envisageables. Des représentants des autres associations étudiantes de la FAAAD ainsi que de l'AELIÉS ont également été invités à participer à ces assemblées en tant qu'observateurs.

Lors de l'assemblée, deux questions ont été abordées : d'abord celle du regroupement de la FAAAD, puis celle de l'emplacement de l'ÉAUL, ou de la FAAAD, le cas échéant. Pour les étudiants,

---

<sup>1</sup> Alain Rochon, courriel aux étudiants, 22 janvier 2018.

il ne s'agissait pas d'échapper aux mots d'ordre de réaménagement et de regroupement, mais plutôt de se les approprier puis de les formuler de façon à ce qu'ils correspondent aux missions de la FAAAD que les étudiants lui reconnaissent, c'est-à-dire l'enseignement et la recherche, et aux valeurs des étudiants. L'ASSÉTAR s'est premièrement positionnée à vouloir maintenir l'ÉAUL au centre-ville, idéalement dans l'édifice du Vieux Séminaire. Elle s'est deuxièmement positionnée en faveur d'un regroupement physique de la FAAAD. Le comité auteur de ce mémoire est donc né à la demande des membres de l'ASSÉTAR :

Que l'ASSÉTAR s'engage à former un comité pluridisciplinaire et temporaire afin d'apporter des solutions et des propositions afin d'assurer un regroupement de la FAAAD au centre-ville.<sup>2</sup>

À la suite de cette assemblée, les sept autres associations étudiantes de la FAAAD ont été recontactées afin de prendre part à la discussion et de participer aux démarches. Cette collaboration a permis de noter tous les points de vue des étudiants qui partagent, malgré des motivations variées, cette vision commune pour l'avenir de la FAAAD. Il est important de noter que malgré la collaboration des autres écoles de la faculté, seule l'ASSÉTAR a pris position officiellement sur l'enjeu de l'Avenir de la FAAAD. La CADEUL et l'ÆLIÉS lui ont montré leur appui en relation à cette initiative. En date du 24 février 2019, la position des sept autres associations reste à définir, puisque la FAAAD ne dispose pas d'une association étudiante au niveau facultaire.

Ce document se veut parallèle et complémentaire à la consultation lancée par Alain Rochon. Il se veut également être une carte idéale, avec des entrées multiples, qui permette d'identifier l'opinion étudiante sous différents angles. Il s'agit d'un défi que nous nous sommes nous-mêmes lancé, mais qui manifeste clairement notre intérêt et notre attachement envers la faculté et son avenir. Ce document représente un investissement et un souci important de la part des étudiants, et nous avons bon espoir que les différentes instances de la gouvernance sauront reconnaître sa valeur. Plusieurs scénarios pourront ainsi être envisagés pour l'orientation future de la FAAAD. Car, « l'essentiel est la simultanéité, la contemporanéité, la coexistence de toutes les séries divergentes ensemble. »<sup>3</sup> Toboggan de possibilités. « Le potentiel d'acquisition de différentes configurations est incorporé dans de minuscules gradients — variations infinitésimales, ou quantités intensives, de vitesse, de température et de pression d'un environnement symbiotique, cartographiant toute une écologie de milieux coexistants de l'information. »<sup>4</sup> Par ce comité interdisciplinaire et intrafacultaire, les étudiants souhaitent stimuler les échanges collectifs sur les problématiques, les points communs, les idées et les pistes de solution, de façon à dépasser le résultat des pensées individuelles des étudiants, et à formuler de façon cohérente la vision étudiante qui entoure l'enjeu de l'avenir de la FAAAD.

2 ASSÉTAR. "Assemblée générale extraordinaire" (procès-verbal, Université Laval, Québec, QC, 22 mars 2018).

3 Deleuze, Gilles. *Différence et répétition* (Paris : Presses universitaires de France, 1968), 162.

4 Parisi, Luciana. "Symbiotic Architecture: Prehending Digitality." *Theory, Culture & Society* 26, no. 2-3 (2009) : 364 (traduction libre).

## Membres du comité

L'élaboration de ce document a été réalisée en deux étapes principales : d'abord en groupes de discussion où les membres du comité échangeaient sur leurs vision et leurs opinions, puis en un groupe plus restreint de rédaction et de mise en page. Plusieurs étudiants de chacune des quatre écoles ont participé à cette réflexion. Bien qu'absents de la liste, des étudiants de l'ÉSAD ont également participé au processus, mais ont préféré conserver leur anonymat dans cette phase de publication pour diverses raisons.

Mathieu Avarello <sup>2</sup>  
Jonathan Bazinet <sup>2</sup>  
Gregory Brais Sioui <sup>2</sup>  
Amélie Brisson-Laperle <sup>4</sup>  
Alexandre Carrier <sup>2</sup>  
Marc-Alexandre Charest Dion <sup>4</sup>  
Florence Gagnon <sup>2</sup>  
Daphné Garon-Rioux <sup>2</sup>  
Alex Gauthier <sup>2</sup>  
Charles Gosselin-Giguère <sup>2</sup>  
Joëlle Henry <sup>3</sup>  
Philippe Lalande <sup>2</sup>  
Laurie Martel <sup>4</sup>  
Andréane Moreau <sup>2</sup>  
Marwa Neda <sup>2</sup>  
Amélie Olivier <sup>3</sup>  
Daniel Olivier-Cividino <sup>2</sup>  
Simon Parent <sup>2</sup>  
Gabriel Patry-Larose <sup>2</sup>  
Andréanne Proulx <sup>2</sup>  
Ariane Rabellino <sup>2</sup>  
Samuel Richard <sup>2</sup>  
Arnaud Roy <sup>2</sup>  
Daniel St-Jean <sup>2</sup>  
Léonie Théberge <sup>3</sup>  
Viviane Trépanier <sup>2</sup>  
Frédérique Trottier <sup>2</sup>  
Michaël Christopher Wilkins <sup>2</sup>

1. École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional
2. École d'architecture
3. École d'art
4. École de design



# PARTIE 1. ÉTHIQUE DE LA FAAAD

Avant de développer sur l'avenir de la FAAAD, nous croyons bon d'aller en amont et d'identifier les fondements éthiques de la faculté, c'est-à-dire les caractéristiques d'une FAAAD idéale. En ciblant précisément ses devoirs, et les impératifs auxquels elle doit répondre, du point de vue étudiant, nous saurons davantage quelles options correspondent à la vision étudiante, si un réaménagement est à prévoir.

## 1.1. Devoirs

L'université a comme missions premières l'enseignement, la recherche et la création. Elle a un devoir social, celui de la formation et de l'éducation, ainsi qu'un devoir technique, celui de la création de connaissances nouvelles. De façon générale, la formation concerne principalement les programmes de premier cycle, alors que la création de connaissances s'opère surtout aux cycles supérieurs. Dans ce contexte, une université doit être un lieu d'échanges, un lieu dynamique favorisant l'émergence de nouvelles idées et de nouvelles connaissances tout en les intégrant à la formation dispensée. En ce sens, la FAAAD devrait être à la fois introvertie et extravertie.

Introvertie, car la communication entre les programmes d'études au sein de la faculté doit être encouragée. Plus précisément, la connaissance nouvelle n'est pas découverte, mais plutôt créée par les chercheurs lorsqu'ils expérimentent dans de nouveaux contextes : « l'invention, c'est une conjugaison ou une connexion de flux divers. »<sup>1</sup> Notre faculté a la chance et la force d'être composée de programmes d'études complémentaires entre eux. La collaboration entre ces différentes disciplines apporte alors une plus-value à la formation générale des programmes spécifiques. L'apprentissage par la pratique est par ailleurs un élément récurrent pour les disciplines enseignées à la faculté, ce qui laisse supposer un potentiel d'échanges.

Extravertie, car la faculté ne doit pas être la seule à profiter de ces échanges. Il doit y avoir des champs de résonance entre les milieux intérieur — la population étudiante, le corps professoral, les employés — et extérieur — les autres facultés, la population de la ville et les acteurs de la société. Les savoir-faire doivent rayonner vers la ville et vers la population non membre de la communauté universitaire. Seuils, degrés et intensités. En ce sens, la faculté doit peindre son image sur le monde, et non peindre l'image du monde sur elle-même. Car le design et son

---

1 Deleuze, Gilles, et Félix Guattari. *Mille plateaux : capitalisme et schizophrénie* (Paris : Éditions de Minuit, 1980), 267.

enseignement concernent l'humain sur plusieurs niveaux. Le souci de celui-ci ainsi que son inclusion sont inévitablement des nécessités.

Les caractères de la société contemporaine peuvent cependant constituer une difficulté importante par rapport au rôle et au pouvoir du design : « L'amélioration de la condition humaine est une vision qu'il est difficile de soutenir dans un monde où le rythme des changements technologiques a dépassé notre capacité d'assimilation. <sup>2</sup>» Nous identifions dans ce contexte spécifique la condition de vitesse que le domaine des communications a développée, ainsi que la quantité imposante d'innovations diverses réalisées sur le plan mondial. La collaboration devient alors un impératif qui, lorsque bien réalisé, permet plus facilement cette perpétuelle mise à niveau, notamment sous la forme d'un entendement collectif assuré par des communications efficaces et fréquentes.

De façon similaire, la création de connaissances nouvelles requiert de toujours être aux pointes de la technique et de la technologie, mais également d'innover de façon constante. Nous référons ici aux savoir-faire d'ailleurs, provenant autant des milieux universitaire que professionnel. Il serait d'ailleurs réducteur de dire que les connaissances et les pratiques nouvelles sont seulement le fruit de la recherche en milieu universitaire. Le dialogue et la collaboration permettent de penser et d'entreprendre une évaluation des besoins actuels et futurs du champ de pratique. À ce titre, « chaque institution de soin, d'assistance, d'éducation, chaque cure individuelle devrait avoir pour souci permanent de faire évoluer sa pratique tout autant que ses échafaudages théoriques, »<sup>3</sup> afin que l'innovation conserve une orientation écologiquement soutenable. L'évolution de la pratique et des échafaudages théoriques réfère ici à la remise en question de la pertinence de ces derniers dans un contexte contemporain, où cette évolution peut se faire autant par la préservation que par la redéfinition. Nous considérons que c'est ce que la FAAAD tente et réussit à transmettre en tant qu'enseignement créatif.

## 1.2. Enseignement

Les enseignements doivent refléter l'importance de l'hybridation et du potentiel d'émergence qu'elle contient. Lui-même né d'une hybridité, le design est un exemple concret qui témoigne de l'impératif d'intégrer entre elles différentes disciplines, connaissances, méthodes et savoirs. Les représentations graphiques d'information quantitative sont elles aussi des techniques récentes, en raison de la diversité des compétences requises.<sup>4</sup> Plus spécifiquement, le design « porte l'alliance créative de plusieurs disciplines autrefois disjointes, qui se cristallisent dans une culture

<sup>2</sup> Frampton, Kenneth. *Studies in Tectonic Culture* (Cambridge, MA : The MIT Press, 1995), 380 (traduction libre).

<sup>3</sup> Guattari, Félix. *Les trois écologies* (Paris : Éditions Galilée, 1989), 30.

<sup>4</sup> Tufte, Edward R. *The Visual Display of Quantitative Information*. 2<sup>e</sup> éd. (Cheshire, CT : Graphics Press, 2001).

intellectuelle située au carrefour de la pensée et de l'action. »<sup>5</sup> Un des premiers concepts qui a émergé des pratiques interdisciplinaires, le design est apparu dans la seconde moitié du XIXe siècle comme une discipline alliant science, art, philosophie et économie. Les disciplines du design, ayant principalement pour postulat la résolution de problèmes, appellent par ailleurs à une autre approche scientifique, suivant un modèle de devenir et d'hétérogénéité : « le problème est affectif, et inséparable des métamorphoses, générations et créations dans la science elle-même. »<sup>6</sup> La diversité et la connexion de disciplines, de connaissances ou de méthodes ne tendent pas vers l'homogénéisation de l'ensemble, mais bien à leur intégration dans un réseau de plus en plus riche et complexe où s'ajoutent des éléments intermédiaires nés des multiples connexions et conjugaisons. C'est cette logique de création par l'agencement que la faculté doit promouvoir comme système de pensée, car un agencement n'est pas une structure fixe, mais demeure malléable et perfectible par l'ajout et le retrait d'éléments ou de connexions.

La faculté a également un devoir de formation technique. En effet, celui-ci n'est pas réservé aux études collégiales. Les ateliers, menuiseries, « FabLabs » (laboratoires de fabrication numérique) et salles de travail pratique témoignent de l'importance du travail avec la matière dans les disciplines de design. Il est attendu de la faculté qu'elle puisse fournir aux étudiants des espaces de travail de ce type, conçus et aménagés pour la fabrication de maquettes, d'objets et de projets à échelles variées. L'intégration de ces outils à l'enseignement, général ou hors programme, est alors une nécessité : « une véritable prise de conscience des réalités techniques saisies dans leur signification correspond à une pluralité ouverte de techniques. »<sup>7</sup> Ce besoin est actuellement bien comblé dans sa pluralité, bien que la faculté physiquement éclatée doive répartir les outils entre les écoles, voire les dédoubler. Cet aspect demeure donc perfectible.

Les enseignements doivent également engendrer chez les étudiants le développement de capacités d'analyse et de résolution de problèmes, voire de wicked problems. Cette capacité passe par ce que Keats nomme la *capacité négative*,<sup>8</sup> c'est-à-dire la capacité à voir clairement le potentiel des idées floues — leur perplication — même lorsque celles-ci sont plongées dans le doute et l'incertitude, sans avoir recours à la raison et à chercher leur explication. L'enseignement dispensé aux étudiants doit leur permettre de se préparer aux réalités évolutives d'aujourd'hui. Il doit leur permettre de se libérer d'une pensée statique, pour développer une pensée créative et innovante qui remet en question des fondements pris pour acquis, celle-là même qui leur permettra de s'attaquer aux problématiques sociétales contemporaines. Dans un monde où les changements technologiques, sociaux et économiques — politiques — s'opèrent de plus en plus rapidement, ce type de pensée peut permettre une condition de vitesse et d'adaptabilité.<sup>9</sup> Il est

5 Vial, Stéphane. *L'être et l'écran : comment le numérique change la perception* (Paris : Presses universitaires de France, 2017), 39.

6 Deleuze et Guattari, *Mille plateaux*, 448.

7 Simondon, Gilbert. *Du mode d'existence des objets techniques* (Paris : Aubier, 2012), 14.

8 John Keats à George et Thomas Keats, Hampstead, 21 décembre 1817, in *The Complete Poetical Works and Letters of John Keats, Cambridge Edition* (Boston, MA : Houghton, Mifflin and Company, 1899), 277.

9 Teyssot, Georges. *A Topology of Everyday Constellations* (Cambridge, MA : The MIT Press, 2013), 279.

donc du devoir de la faculté, voire de toute l'université, de transmettre aux étudiants la capacité à développer une pensée basée sur la création, la multiplicité et la possibilité. Car, c'est grâce à elle que seront traités et résolus les grands défis de société.

### 1.3. Design tourné vers l'avenir

Les discussions entourant l'avenir de la FAAAD constituent une opportunité d'appliquer les enseignements dispensés au sein de la faculté. La collaboration entre la direction, le corps professoral, les employés et les étudiants permettrait d'assurer une voie soutenable dans l'orientation qui pourrait être choisie. En ce sens, la faculté n'a pas à se limiter à une esthétique fonctionnelle, mais peut au contraire appliquer à son aménagement et à son comportement une sensibilité prospective, afin de continuer à être un exemple pour la communauté universitaire. Elle doit « refléter, matérialiser et éterniser les idées et les images d'une vie idéale. »<sup>10</sup> Ces fondements sont d'ailleurs bien exprimés dans la nouvelle Planification stratégique (Figure 1), bien que celle-ci n'en précise pas les applications concrètes. Il y a dans cette vision une occasion forte pour l'application de ce fonctionnement académique exemplaire dans le cadre universitaire actuel.



**Figure 1.** Axes stratégiques et projets de la nouvelle Planification stratégique 2017-2022

Source : "Plan stratégique | Université Laval," Université Laval, consulté le 25 mai 2018, <https://www.ulaval.ca/notre-universite/plan-strategique.html>.

<sup>10</sup> Pallasmaa, Juhani. *The Eyes of the Skin: Architecture and the Senses*, 2<sup>e</sup> éd. (Chichester : John Wiley & Sons, 2012), 76 (traduction libre).

On note que les trois axes de la Planification stratégique s'appuient l'un sur l'autre. La FAAAD semble avoir déjà compris les enjeux derrière ces orientations, et le fonctionnement de ses quatre écoles témoigne de l'importance accordée, à juste valeur, aux réalités d'aujourd'hui et de demain. La faculté a le devoir d'orienter vers l'avenir la formation des étudiants, et ses méthodes d'enseignement, souvent basées sur les ateliers, contribuent au développement des compétences requises, ou qui deviendront requises. Le World Innovation Summit for Education (WISE), leader mondial en éducation de niveau primaire, partage également cette vision : « Il est temps que les compétences du 21<sup>e</sup> siècle soient à l'avant-garde des systèmes éducatifs, donnant à chaque élève la chance de développer les outils pour réussir dans le monde d'aujourd'hui. »<sup>11</sup> Le travail en réseau fait lui aussi partie des habitudes promues au sein de notre faculté. En ce sens, les programmes de la faculté peuvent dépasser le simple travail interdisciplinaire, et plutôt atteindre à une réelle transduction, c'est-à-dire « la manière dont un milieu sert de base à un autre, ou au contraire s'établit sur un autre, se dissipe et se constitue dans l'autre. »<sup>12</sup> À la lumière des lignes directrices de la Planification stratégique, qui se veut progrès en elle-même, on observe que la faculté remplit déjà bien, et avec fierté, nombre de ces orientations.

Plusieurs lignes de fuite ont été tracées, et une direction générale semble déjà résulter des objectifs et des devoirs de la faculté. Potentialisation du possible. L'interdisciplinarité, la collaboration et le décroisement sont des concepts qui requièrent un fonctionnement autre, moléculaire plutôt que molaire. Contiguïté des territoires mentaux. Ce mémoire est orienté autour de la vision étudiante sur la question de l'*avenir* de la FAAAD, mais il serait effectivement plus juste de parler du *devenir* de la FAAAD. Nous invoquons ici un Corps commun pour les quatre écoles de notre faculté, un plan de consistance sur lequel s'inscrivent des lignes, des segments, des seuils, des degrés et des intensités. Un réel Corps unifié et regroupé.

---

11 Kafka, Nik. "WISE Tweets." World Education Summit for Education — WISE, page Facebook, 29 mai 2018 (traduction libre).

12 Deleuze et Guattari, *Mille plateaux*, 384.



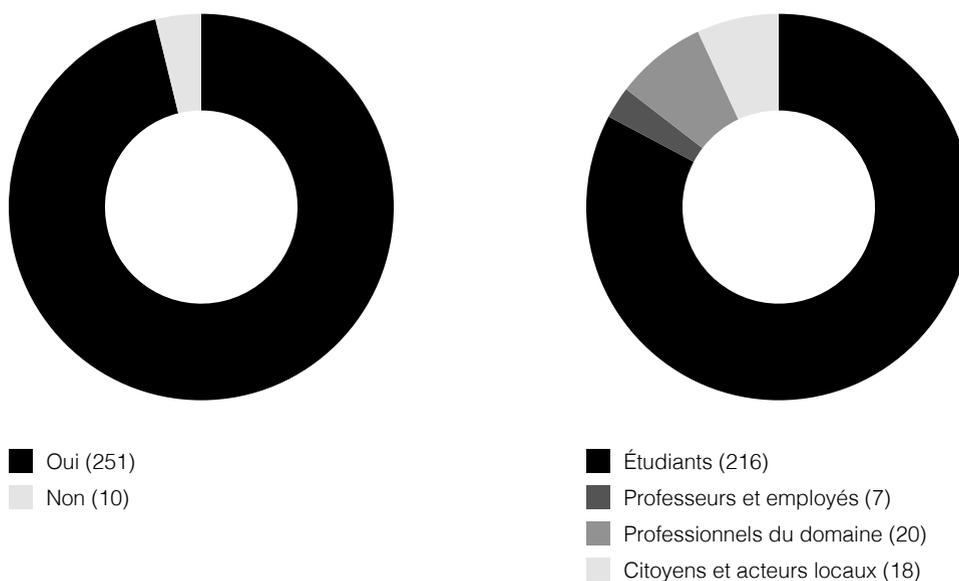
## PARTIE 2. REGROUPEMENT DE LA FAAAD

La possibilité d'un regroupement physique des quatre écoles de la faculté, d'abord annoncée par le doyen Alain Rochon dans sa consultation sur l'avenir de la FAAAD, semble être bien reçue chez les étudiants. Le rapport sur cette consultation, publié le 29 novembre 2018, en témoigne bien : on y note 86 personnes en faveur et 40 votes en défaveur, ainsi que 48 personnes incertaines ou s'abstenant.<sup>1</sup>

Un sondage semblable a été lancé par le comité, adressé aux étudiants, professeurs et employés de la faculté, mais également aux firmes professionnelles et aux acteurs locaux de Québec. La question était la suivante :

Appuyez-vous l'énoncé suivant : « Que la FAAAD soit regroupée dans les quartiers centraux de la ville de Québec, dans un rayon de proximité accessible par la marche. »

Les résultats corroborent l'opinion véhiculée dans ce document (Figure 2), et ce, avec un taux de participation bien supérieur à celui de la consultation lancée par le doyen, soit de 261 répondants.



**Figure 2.** Résultats du sondage réalisé par le comité

Source : Comité étudiant Avenir de la FAAAD, 2019.

<sup>1</sup> FAAAD. "Consultation sur l'avenir de la faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design" (rapport, Université Laval, Québec, QC, 29 novembre 2018).

Un regroupement physique est une option souhaitable selon les étudiants, et serait même bénéfique pour la formation générale :

Apparaît ainsi un champ « problématique » objectif, déterminé par la distance entre ordres hétérogènes. L'individuation surgit comme l'acte de solution d'un tel problème, ou, ce qui revient au même, comme l'actualisation du potentiel et la mise en communication des disparates. L'acte d'individuation consiste, non pas à supprimer le problème, mais à intégrer les éléments de la disparation dans un état de couplage qui en assure la résonance interne.<sup>2</sup>

La résonance interne mentionnée ici fait référence à un coefficient d'amplification obtenu à la suite d'une individuation, à des propriétés émergentes que possède l'agencement résultant, mais pas les éléments qui le constituent. La distance physique qui sépare les écoles agit comme un blocage pour le potentiel que pourrait offrir une FAAAD unifiée. Dans ce contexte, une proximité physique serait avantageuse puisque les disciplines sont déjà imbriquées les unes dans les autres : il s'agit d'amplifier des relations interdisciplinaires existantes, et non d'en créer de nouvelles par une meilleure proximité physique. Regrouper les quatre écoles permettrait non seulement une économie de moyens, en termes d'espaces de travail, d'ateliers ou d'équipement, mais aussi de meilleures communications et échanges entre les programmes d'études. Le regroupement des écoles de la faculté nécessiterait bien sûr du courage et de l'audace, mais les bénéfices que l'université en tirerait par la suite seraient considérables. Cette partie identifie d'abord les besoins spatiaux des quatre écoles, ainsi que les besoins et ressources partageables si elles étaient regroupées, puis identifie les plus-values d'un regroupement physique, indépendamment de l'emplacement de ce regroupement hypothétique.

## 2.1. Besoins par école

Chacune des quatre écoles de la faculté possède des besoins spécifiques, en termes d'espace et d'équipement. Cette section identifie, indépendamment, les usages principaux dans leurs programmes fonctionnels. Les superficies sont abstraites, dans la mesure où ce document ne souhaite pas constituer une référence exhaustive pour l'aménagement d'une nouvelle FAAAD, mais souhaite plutôt mettre en évidence la nature des espaces et des activités propres à chaque école.

### 2.1.1. École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional

L'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) offre uniquement des programmes de cycles supérieurs, soit deux programmes de maîtrise, la maîtrise

<sup>2</sup> Deleuze, Gilles. *Différence et répétition* (Paris : Presses universitaires de France, 1968), 317.

professionnelle en ATDR (avec essai) et la maîtrise de recherche en ATDR (avec mémoire), ainsi qu'un programme de doctorat. Il est également possible de compléter une maîtrise simultanée, la maîtrise professionnelle en ATDR et la maîtrise en sciences de l'architecture — design urbain, offerte conjointement avec l'École d'architecture. Les locaux de l'ÉSAD sont situés sur le campus principal, dans le pavillon Félix-Antoine-Savard, une haute tour en béton de dix-sept étages. L'espace qu'elle y occupe actuellement est plutôt restreint. L'ÉSAD privilégie une approche multidisciplinaire, ce qui attire des étudiants et des professeurs issus de milieux très variés. Ses champs de recherche et d'expertise sont eux aussi diversifiés : urbanisme, économie régionale, mobilité durable, santé publique, sécurité civile, gestion de l'eau, gestion environnementale, parc naturels, participation publique, biologie, modélisation du territoire, etc. Tous ces champs sont évidemment développés et intégrés dans une perspective d'aménagement du territoire et de développement régional. Les programmes d'études offerts à l'ÉSAD diffèrent de ceux des autres écoles de la faculté, dans la mesure où leurs activités académiques ne nécessitent pas d'équipement ou d'installations aussi abondants et personnalisés. L'école publie une revue annuelle regroupant les travaux finaux des étudiants de maîtrise : le *Perspecto*. Le contenu de cette revue est le fruit du travail annuel des étudiants de deuxième année à la maîtrise avec essai ; on appelle cette formule l'essai-laboratoire. Les étudiants de la maîtrise en recherche, ayant des sujets plus personnalisés, nécessitent quant à eux un certain nombre de ressources.

L'ÉSAD occupe un espace relativement petit, en termes de locaux et de superficies. Le programme fonctionnel est identifié au Tableau 1.

**Tableau 1.** Programme fonctionnel de l'ÉSAD

---

<b>Usage</b>
Salles de classe
Salle de classe (40 places)
Salle de classe (25 places)
Ateliers (15 places x 2)
Locaux en appui à l'enseignement
Salle de reprographie
Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD)
Laboratoires de recherche
Association étudiante (RÉATUL)
Café
Locaux administratifs
Secrétariat et administration
Bureaux du corps professoral

---

Actuellement, l'école dispose d'un laboratoire informatique, d'un local pour l'association étudiante — le Regroupement des étudiants en aménagement du territoire de l'Université Laval (RÉATUL), d'une salle de conférence, de trois salles dédiées au travail et à la réunion, d'un secrétariat et d'un local pour le Centre de recherche en aménagement et développement (CRAD). Elle regroupe aussi des bureaux pour les professeurs et chargés de cours. En termes de salles de classe, l'ÉSAD partage des locaux avec les autres écoles et départements qui occupent le pavillon. Bien qu'étant une petite école, l'ÉSAD gagnerait à être aménagée dans un espace plus dynamique et plus stimulant, à la fois pour les étudiants, les professeurs et les employés. Outre les locaux des 15e, 16e et 17e étages qui possèdent de grandes fenêtres avec vue surplombante sur plusieurs secteurs de la ville, d'autres locaux n'ont tout simplement aucune fenêtre. Les salles de classe sont situées au sous-sol à des endroits où il n'y a qu'un petit bandeau de fenêtre. L'éclairage naturel y est très limité, et un éclairage artificiel constant est requis.

L'ÉSAD n'a pas de besoins complexes en équipement. Ceux-ci consistent principalement en ressources informatiques et numériques. L'école a besoin d'ordinateurs assez puissants et capacitaires capables de supporter des logiciels de modélisation du territoire (ArcGIS, QGIS), de graphisme de base (Suite Adobe, GIMP), et de traitement de données. Les chercheurs auraient également avantage à disposer de logiciels de traitement statistique (comme SPSS), qui ne sont pas installés sur les ordinateurs du laboratoire actuel. L'école nécessite par ailleurs des imprimantes et traceurs, mais semble manquer d'espace physique pour les recevoir.

En bref, les besoins spécifiques à l'ÉSAD consistent en l'accès à de l'équipement informatique et de reprographie adapté à ses besoins, et en des échanges simplifiés de ressources avec les autres écoles. Ainsi, une plus grande proximité de l'ÉSAD avec les autres écoles de la faculté serait pour elle un avantage considérable. Par exemple, un déménagement des installations de l'école plus près de l'édifice de la Fabrique lui permettrait certainement d'avoir accès à davantage d'imprimantes ou de ressources en graphisme lui permettant d'optimiser le visuel de ses publications, notamment sa revue *Perspecto*. Elle pourrait par ailleurs sauver en coûts d'impression et d'entretien de l'équipement en utilisant un service de reprographie partagé avec les autres écoles. Considérant le peu d'espace physique occupé par les activités de l'ÉSAD, elle est assez flexible quant à son emplacement.

### **2.1.2. École d'architecture**

L'École d'architecture occupe actuellement la majorité des locaux au Vieux Séminaire de Québec, ce dernier étant la propriété du Séminaire de Québec. Les seuls locaux auxquels l'ÉAUL n'a pas accès sont les deux chapelles, respectivement de la Congrégation et de Mgr Briand.

Le nombre croissant d'étudiants admis au baccalauréat en architecture exerce une pression sur l'occupation des locaux. À titre d'exemple, on comptait, tous cycles d'études confondus, 427

étudiants pour l'année 2016-2017, et ce nombre a augmenté à 443 étudiants pour l'année 2017-2018,<sup>3</sup> puis à 469 étudiants pour l'automne 2018. En effet, avec une maîtrise professionnelle obligatoire pour accéder à l'Ordre des architectes du Québec (OAQ), la quasi-totalité des étudiants diplômés du premier cycle poursuivent leurs études au deuxième cycle, sans contingentement réel — sur papier seulement. Il faut noter que les programmes de baccalauréat en architecture et de maîtrise professionnelle en architecture ont tous deux un tronc commun très important, en plus de laisser peu de place aux cours à distance.

À l'ÉAUL, chaque étudiant dispose dès la première année d'une place assignée en atelier, ces derniers regroupant une quinzaine d'étudiants. Selon les sessions, l'attribution des places en atelier se voit alors modifiée, souvent au détriment des étudiants finissants en maîtrise. Paradoxalement, le Service des immeubles (SI) juge l'ÉAUL en surplus de locaux. Cela s'explique probablement par un calcul des superficies normalisé pour toutes les disciplines. Évidemment, un étudiant d'architecture occupe en atelier beaucoup plus d'espace, pour la fabrication de maquettes et le dessin à grande échelle, qu'un étudiant d'un autre programme d'études (Figure 3). Par ailleurs, des ateliers sécurisés permettant en complément le travail de la matière et l'exploration formelle sont requis, comme un laboratoire de fabrication numérique (FabLab) ou un atelier de menuiserie. Un amphithéâtre pouvant accueillir l'ensemble d'une promotion est nécessaire pour les cours magistraux du tronc commun, et peut évidemment être utilisé pour des conférences-midi ou différentes activités étudiantes. Les séminaires de recherche ou les cours donnés à de plus petits groupes devraient être reçus dans des locaux de 40 ou 25 places, selon les besoins. Ces locaux permettent également d'autres formes de rassemblement, telles que des critiques ou des rencontres de comité. Les critiques sont une spécificité importante de l'enseignement en architecture, où les étudiants doivent présenter oralement les projets qu'ils ont conçus en atelier, et où un jury de professeurs et d'invités professionnels du milieu vient critiquer la conception architecturale, notamment sous ses volets esthétique, social, fonctionnel et structural. Au-delà de l'enseignement en classe et en atelier, les étudiants ont un besoin d'être mis en contact avec la pratique et la recherche, plus spécifiquement par une succession d'expositions temporaires au cours d'une session. Ces expositions proviennent généralement de firmes d'architecture du Québec et d'ailleurs, des groupes et projets de recherche actifs au sein de l'école, ou encore des étudiants eux-mêmes. Différents espaces dédiés aux expositions et disposant d'une bonne visibilité sont donc nécessaires afin d'assurer le rayonnement des travaux et réalisations. En complémentarité aux besoins énumérés précédemment, des ressources doivent être offertes aux étudiants telles qu'un soutien informatique, une bibliothèque et une matériauthèque. Des locaux doivent également être prévus pour accueillir confortablement l'ensemble du corps professoral, les différents groupes de recherche, et l'administration. Enfin, un lieu de rencontres informel doit

---

3 ASSÉTAR. "Rapport financier annuel" (Université Laval, Québec, QC, 14 avril 2018).

permettre les échanges entre étudiants, les travaux d'équipes et les rencontres entre tuteur et étudiant. La flexibilité de cet espace de rencontre doit permettre la tenue d'événements singuliers comme des soirées étudiantes.



**Figure 3.** Espace d'atelier requis pour un étudiant en architecture

Poste d'ordinateur, espace dédié au travail en maquette, tiroirs sécurisés, chaise mobile et surface d'affichage.

Source : Simon Parent, 2014.

De façon générale, l'École d'architecture réussit à bien fonctionner dans les locaux qu'elle occupe actuellement, malgré le fait que des espaces additionnels seraient nécessaires, notamment pour les étudiants finissants et divers équipement d'atelier de fabrication. Le programme fonctionnel est identifié au Tableau 2.

**Tableau 2.** Programme fonctionnel de l'École d'architecture

---

**Usage**

---

Salles de classe

- Amphithéâtre (110 places)
- Salle de classe (40 places)
- Salle de classe (25 places)
- Ateliers (15 places x 26)

Locaux en appui à l'enseignement

- Salles de critique
- Bibliothèque/Salle de lecture
- Studio de photographie
- Salle de reprographie
- Menuiserie
- Laboratoire de fabrication numérique (FabLab)
- Groupes de recherche
- Laboratoires de recherche (simulations environnementales)
- Salle d'exposition
- Centre de prêts

Association étudiante (ASSÉTAR)

- Café
- Magasin
- Rangement

Locaux administratifs

- Secrétariat et administration
  - Bureaux du corps professoral
- 

Il faut noter que les programmes de baccalauréat en architecture et de maîtrise professionnelle en architecture ont tous deux un tronc commun très important, en plus de laisser peu de place aux cours à distance.

### **2.1.3. École d'art**

L'école d'art constitue le premier programme de la FAAAD à s'être établi à l'édifice de la Fabrique. Cependant, le programme a rapidement été contraint de partager ses locaux avec les programmes de design graphique et de design de produits. Les salles de classe occupées par les étudiants du baccalauréat en arts visuels sont principalement des aires de travail libres qui sont partagées à la discrétion des étudiants, selon l'échelle physique du projet travaillé. Ces locaux leur sont exclusifs et leur permettent de travailler sur des projets de tous les types et de toutes les tailles. Les salles utilisées pour l'enseignement sont partagées avec les autres programmes sans conflits d'horaire. À ces espaces de travail s'ajoutent les ateliers avec supervision de techniciens qualifiés : menuiserie, métallurgie, moulage, sérigraphie, photographie, impression numérique,

lithographie et gravure. Ces derniers sont essentiels au développement des divers projets des étudiants d'arts visuels et permettent aux étudiants d'explorer le travail de la matière en toute sécurité. De plus, ces ateliers sont partagés avec les étudiants des autres baccalauréats au sein de l'édifice de la Fabrique.

Les étudiants en arts visuels ainsi que le corps professoral qui lui correspond présentent des besoins similaires à ceux de l'école d'architecture : salles d'expositions, bureaux, bibliothèque et soutien informatique. Cet équipement est déjà accessible et fonctionnel pour les étudiants de la Fabrique. La superficie actuelle des locaux dédiés aux travaux individuels est adéquate pour les projets artistiques. Une réduction de ces espaces nuirait au développement des projets étudiants puisqu'ils doivent pouvoir configurer et adapter l'espace aux besoins qui sont relatifs à l'échelle de leurs projets. Le programme fonctionnel de l'École d'art est identifié au Tableau 3.

**Tableau 3.** Programme fonctionnel de l'École d'art

<b>Usage</b>
Salles de classe
Salle de classe (40 places)
Ateliers de création (45 espaces individuels)
Espace-atelier
Locaux en appui à l'enseignement
Salles de critique
Bibliothèque/Salle de lecture
Studio de photographie
Salle de lithographie et gravure
Salle de sérigraphie
Laboratoire intégré de tirage et d'impression numérique (LITIN)
Menuiserie
Atelier de métallurgie (soudure et mise en forme)
Atelier de moulage
Laboratoire de fabrication numérique (FabLab)
Association étudiante
Café
Rangement (casiers)
Locaux administratifs
Secrétariat et administration
Bureaux du corps professoral
Soutien technique (TI)

## 2.1.4. École de design

L'École de design est constituée des programmes de design graphique et de design de produits. Ces deux programmes complémentaires partagent l'édifice de la Fabrique avec l'École d'arts ainsi qu'avec quelques départements de la Ville de Québec. La répartition des classes a été modifiée à la suite de l'ouverture récente du programme en design de produits, en 2014. Tous les programmes coexistent bien puisqu'ils nécessitent les mêmes ressources en général. En ce sens, des services tels que le soutien informatique, les ateliers de menuiserie, de métallurgie et de moulage, l'impression numérique 3D et le studio de photographie comblent simultanément les besoins de plusieurs programmes d'études. Le programme fonctionnel de l'École de design est identifié au Tableau 4.

**Tableau 4.** Programme fonctionnel de l'École de design

---

<b>Usage</b>
Salles de classe
Atelier de classe (80 places)
Atelier de classe (40 places)
Atelier / bureaux des 3e année
Bureaux de maîtrise
Locaux en appui à l'enseignement
Salles de critique
Bibliothèque / Salle de lecture
Studio de photographie
Menuiserie (CNC)
Atelier de métallurgie (soudure et mise en forme)
Atelier de moulage
Laboratoire informatique
Laboratoire de fabrication numérique (FabLab)
Salle de dessin numérique
Centre d'aide informatique
Centre de prêts
Studio de son
Laboratoire d'électronique
Salle mutli (expo et vidéo)
Service d'impression
Local d'étude en équipe
Laboratoire intégré de tirage et d'impression numérique (LITIN)
Salle de coupe (tranche et tapis de coupe)

(suite...)

---

## Usage

---

### Locaux administratifs

- Secrétariat et administration
  - Bureaux du corps professoral
  - Bureaux de chargés de cours
  - Salle de conférence / Réunion
- 

Le programme de design graphique est celui qui occupe le moins de superficie, et ce, malgré le fait qu'il constitue le programme qui regroupe le plus grand nombre d'étudiants à la Fabrique — environ 240 étudiants inscrits au baccalauréat. Contrairement aux étudiants en arts visuels et en design de produits, les étudiants en design graphique produisent peu de projets sous forme de maquettes 3D et dépendent surtout des ressources informatiques et celles relatives à l'impression numérique. Ils ne disposent pas de locaux attitrés et ne nécessitent pas d'espaces de rangement ou de tables de travail permanentes pour une session, mais utilisent principalement les salles de classe. Enfin, les élèves inscrits disposent d'un laboratoire informatique qui offre des ordinateurs en libre-service pour accéder aux différents logiciels nécessaires à la formation.

Le baccalauréat en design de produits, nouvellement introduit en 2014, est constitué d'environ 170 étudiants au baccalauréat et d'une douzaine d'étudiants à la maîtrise. Ses besoins physiques diffèrent de ceux des étudiants en design graphique; ils nécessitent des postes de travail fixes à la fois propices au travail d'équipe et au développement de projets sur une longue période de temps, pouvant notamment aller jusqu'à deux sessions entières. Ces environnements doivent favoriser l'échange et la créativité entre les membres de l'équipe ainsi que le reste du groupe. Ainsi, chaque cohorte dispose d'un accès à sa propre classe-atelier dans lequel elle reçoit ses cours. Ces ateliers contiennent également l'équipement nécessaire à la production de maquettes rapides et à l'exposition de travaux de recherche. L'intégration de ce nouveau programme a permis l'achat de nouvel équipement également utilisé par les étudiants de design graphique : découpe laser, découpe vinyle, imprimantes 3D et CNC.

## 2.2. Bénéfices d'un regroupement

Parmi tous les locaux et outils identifiés à la section précédente, il faut noter que plusieurs sont actuellement dédoublés en raison de l'aménagement éclaté de la faculté, ou encore qu'une école possède parfois de l'équipement qui pourrait être utilisé par les programmes d'études offerts aux autres écoles. Cette section vise ainsi à recenser les éléments partageables entre les écoles, sur les plans du programme fonctionnel et de l'équipement.

### 2.2.1. Superficie d'occupation

À partir des programmes fonctionnels décrits à la section précédente, il est possible d'imaginer ce que serait le programme de la faculté entière, où certains éléments peuvent être jumelés et complétés, ou au contraire réduits. Ce programme hypothétique est décrit au Tableau 5.

**Tableau 5.** Programme fonctionnel d'une hypothétique FAAAD regroupée

---

<b>Usage</b>
<b>Salles de classe</b>
Amphithéâtre (110 places)
Salle de classe (40 places x 4)
Salle de classe (25 places x 2)
Atelier de classe (80 places)
Ateliers de création (45 espaces individuels x 2)
Atelier d'aménagement et d'architecture (15 places x 28)
Atelier de design
<b>Locaux en appui à l'enseignement</b>
Salles de critique
Bibliothèque / Salle de lecture
Bureaux de deuxième et troisième cycles
Local d'étude en équipe
Groupes de recherche
Laboratoires de recherche
Laboratoire informatique
Salle de dessin numérique
Menuiserie
Atelier de métallurgie
Atelier de moulage
Laboratoire de fabrication numérique (FabLab)
Centre d'aide informatique
Centre de prêts
Studio de son
Laboratoire d'électronique
Salle mutli (expo et vidéo)
Studio de photographie
Salle de reprographie / Laboratoire intégré de tirage et d'impression numérique (LITIN)
Salle de coupe (tranche et tapis de coupe)
<b>Associations étudiantes</b>
Salles de rencontre
Café
Magasin
Rangement

(suite...)

---

## Usage

---

### Locaux administratifs

- Secrétariat et administration
- Bureaux du corps professoral
- Bureaux de chargés de cours
- Salle de conférence / Réunion

---

On observe ainsi que les quatre écoles sont structurées selon un enseignement à la fois théorique et pratique centré sur l'atelier. Cet héritage de la tradition Bauhaus témoigne de l'importance accordée à l'**apprentissage par la pratique**, une approche prônée par beaucoup d'avant-gardes au siècle dernier et d'où beaucoup d'innovations ont émergé. La Hochschule für Gestaltung à Ulm en était déjà un parachèvement dans l'Allemagne des années '50, où architectes, artistes visuels, sculpteurs et artisans travaillaient de pair sur différents projets pour apprendre les uns des autres sur les plans technique, tectonique et conceptuel.

Un regroupement physique apporterait bien sûr des avantages spatiaux. Il faut toutefois noter que les locaux nécessaires ne se représentent pas seulement en termes de superficie, mais aussi en termes de volumétrie. En effet, les ateliers ont souvent des plafonds plus hauts et disposent d'accès spécialisés ou des monte-charge pour le matériel. Il faut alors considérer que, dans une certaine mesure, les bâtiments existants peuvent ne pas toujours être adéquats pour accueillir les écoles de la FAAAD.

Les bénéfices spatiaux d'un regroupement ne se limitent pas à une optimisation de la combinaison des locaux et des programmes fonctionnels et techniques des quatre écoles. En plus d'opérer des bénéfices financiers par une composition spatiale optimisée, un regroupement parviendrait en plus à générer des **espaces publics partagés**. Tiers lieux. Ces espaces, résiduels ou improvisés, apparaissent rarement sur le tableau des superficies reliées aux usages : les escaliers, les alcôves, l'accueil, les espaces d'exposition. Rencontres fortuites. Tous ces espaces atteindraient un degré supérieur, car ce sont des espaces que les écoles ont en commun, où les gens peuvent se rencontrer et échanger de manière informelle. En recherche-crédation, il faut demeurer attentif à ce qui se passe dans les autres domaines, car une découverte ou une innovation dans un domaine peut facilement stimuler la recherche dans les autres. Nœuds d'exposition et de partage. Blocs des possibles.

### 2.2.2. Cours et formule pédagogique

Regrouper les quatre écoles de la faculté aurait évidemment des avantages sur la formation qui y est dispensée. La formule pédagogique propre à chacun des programmes d'études serait bonifiée par la proximité et la disponibilité des ressources matérielles et humaines.

Le regroupement physique de la faculté permettrait d'abord aux étudiants un meilleur accès interdisciplinaire et intrafacultaire aux cours qui y sont dispensés. En effet, cela pourrait donner une meilleure possibilité de suivre des cours offerts dans d'autres écoles de la faculté. Cette possibilité est actuellement limitée pour des raisons logistiques, notamment de transport et d'horaire de cours. Il faut noter que notre faculté offre **très peu de cours à distance**, puisque la formation y est souvent pratique, c'est-à-dire par atelier ou homologue à l'atelier. Dans un autre ordre d'idées, la priorité d'inscription aux cours demeure, à juste titre, fonction des programmes d'études. En ce sens, la priorité d'inscription est attribuée aux étudiants des programmes respectifs, et ce sont seulement les places restantes qui sont alors ouvertes aux étudiants des autres programmes. Cela fait en sorte qu'il peut être très difficile, pour des étudiants d'architecture, d'avoir accès à des cours de design de produits ou de design graphique, et vice-versa. Pourtant, on observe un lien direct entre le contenu des cours des autres programmes et la formation générale du programme d'études principal. Par exemple, l'ASSÉTAR organise chaque année l'Objet, un encan d'objets au Musée de la civilisation, conçus et fabriqués par les étudiants en architecture. On peut également penser à la formation logicielle dans certains cours de design graphique, qui est requise en aménagement et en architecture, mais qui n'est pas incluse dans la formation générale. Ce sont malgré tout des cours qui seraient utiles et pertinents dans la formation complémentaire. L'intention ici n'est pas de proposer une restructuration des programmes d'études. Nous nous sommes penchés sur cet aspect afin d'exprimer la volonté des étudiants d'avoir un **meilleur accès aux cours d'autres programmes d'études** qui seraient complémentaires à leur formation. Nous jugeons dans cette optique qu'un regroupement constitue une piste de solution à cette problématique.

Une autre problématique fréquente de l'enseignement, soulevée par Frampton, est celle des réflexions trop en surface. Il la décrit comme : « la tendance actuelle de l'enseignement en atelier à osciller entre l'application simpliste de la technique et la génération d'images séduisantes. »<sup>4</sup> Un regroupement physique, ainsi que les échanges qui y seraient simplifiés, permettrait aux étudiants de mieux comprendre les fondements théoriques et les applications pratiques reliés aux différentes disciplines, sans se limiter à des éléments basés sur la séduction. Cela permettrait alors d'amorcer un véritable travail en réseau entre les disciplines. Une diversité d'étudiants dans les cours apporterait une richesse qui permettrait de nourrir l'esprit d'innovation des étudiants :

S'il appartient à la pensée d'explorer le virtuel jusqu'au fond de ses répétitions, il appartient à l'imagination de saisir les processus d'actualisation du point de vue de ces reprises ou de ces échos. C'est l'imagination qui traverse les domaines, les ordres et les niveaux, abattant les cloisons, coextensive au monde, guidant

---

4 Frampton, Kenneth. *Studies in Tectonic Culture* (Cambridge, MA : The MIT Press, 1995), 378 (traduction libre).

notre corps et inspirant notre âme, appréhendant l'unité de la nature et de l'esprit, conscience larvaire allant sans cesse de la science au rêve et inversement.<sup>5</sup>

Procéder à un regroupement des écoles de la FAAAD lui permettrait de maintenir son statut exemplaire dans l'enseignement interdisciplinaire, la collaboration et la création, tout en lui permettant de dépasser, sans toutefois la transgresser, la limite que lui impose actuellement son aménagement physique.

Dans le cas des maîtrises simultanées de l'ÉSAD, la maîtrise professionnelle en ATDR et la maîtrise en sciences de l'architecture — design urbain, l'opportunité d'un regroupement devient presque un besoin. Comme mentionné précédemment, la distance entre les écoles, ainsi que la plage horaire des cours, rend parfois une partie de la formation inaccessible. Par contre, dans le cas d'un regroupement, cette limite serait directement solutionnée par la proximité. Il faut par ailleurs noter que pendant le Projet de fin d'études en design urbain, qui est généralement réalisé à deux ou trois personnes, le temps de travail investi à l'École d'architecture peut être très grand. Il serait alors préférable que l'environnement de travail des étudiants puisse, dans une certaine mesure, être commun ou adaptable entre les quatre écoles.

Un autre enjeu important dans la formule pédagogique des programmes de la faculté est celui de la numérisation progressive des processus de conception et de fabrication. En effet, l'apprentissage et surtout l'intégration des outils numériques à la formation générale sont essentiels, car « les outils numériques peuvent nous aider à recréer dans une certaine mesure l'adaptabilité organique et spontanée qui a permis aux sociétés traditionnelles de fonctionner. »<sup>6</sup> Un regroupement des quatre écoles permettrait d'assurer cette intégration puisqu'il serait plus facile d'avoir accès à de l'équipement performant et à la fine pointe de la technologie. De cette façon, les ateliers pourraient mettre en pratique un aller-retour, une oscillation, entre les modèles numérique et analogique. Cette oscillation est une méthode reconnue qui favorise la concrétisation des innovations développées. Grâce aux fournisseurs de technologies, les étudiants peuvent devenir « des producteurs de connaissances plutôt que des consommateurs d'information. »<sup>7</sup> La mise en commun de l'équipement et la disponibilité de ce dernier mènerait dans ces conditions à un développement dans l'enseignement et la recherche.

### 2.2.3. Ateliers de fabrication et équipement

Dans le but de donner une accessibilité aux méthodes de fabrication pour les projets, mais également pour répondre au besoin de formation pratique, beaucoup d'investissements sont faits pour l'achat et l'entretien de machines et d'équipement.

5 Deleuze, *Différence et répétition*, 284.

6 Carpo, Mario. *The Second Digital Turn: design beyond intelligence* (Cambridge, MA : The MIT Press, 2017), 154 (traduction libre).

7 Oliver, Amber. "WISE@NY." *World Education Summit for Education — WISE*, page Facebook, 18 juillet 2018 (traduction libre).

À la Fabrique, plusieurs ateliers de fabrication sont aménagés pour le travail de matières, notamment pour le bois, le métal et le moulage. L'École d'architecture possède une menuiserie avec les outils de base pour le travail du bois, comme des bancs de scie, des perceuses et de petits outils en prêt.

L'École d'architecture possède son propre FabLab, fondé et dirigé par Samuel Bernier-Lavigne, professeur agrégé, et entièrement opéré par de généreux et talentueux étudiants bénévoles. Le FabLab ÉAUL possède une découpeuse laser (Speedy Trotec 300), une fraiseuse trois axes (K2 CNC), une imprimante 3D au plâtre (3D Systems 460Z), trois imprimantes 3D au plastique (Ultimaker 2, 2+ et 3+), et un numériseur 3D (3D Systems iSense 3D).

La Fabrique possède elle aussi son FabLab, opéré par un technicien à temps plein. Elle possède trois imprimantes pour prototypage rapide, une imprimante SLA, une découpeuse laser et une découpeuse vinyle. Ces équipements sont disponibles en semaine, soit de 8 h 30 à 16 h du lundi au vendredi. Leur utilisation est souvent achalandée, ce qui témoigne de leur pertinence. L'équipement du FabLab permet de créer des maquettes aux géométries complexes ou avec une précision de haute qualité. Au cours de son cursus, un étudiant en design de produits et en design graphique aura expérimenté avec au moins deux types de machines du FabLab.

Des sommes importantes provenant du Fonds d'investissement étudiant (F.I.É.) sont investies chaque année dans l'achat et l'entretien d'équipement, d'outils et de ressources à la disposition des étudiants. Pour l'année 2017-2018, l'Université Laval et les étudiants de la faculté contribuaient respectivement au F.I.É. de 39000 \$<sup>8</sup> et de près de 19000 \$, soit environ 58000 \$ au total. Dans le budget 2018-2019, l'Université Laval prévoit 40000 \$<sup>9</sup>, considérant l'augmentation du nombre d'étudiants admis dans les programmes d'études de la FAAAD. Cependant, avec une faculté physiquement éclatée, les investissements sont dans certains cas doublés, ou simplement abandonnés si l'investissement requis est trop grand pour le petit nombre d'étudiants à qui il profiterait. À titre d'exemple, les ateliers de fabrication de la Fabrique ainsi que la menuiserie de l'École d'architecture gagneraient à pouvoir disposer d'un fonds commun, plutôt que d'un fonds séparé en fonction de la localisation des écoles. De façon similaire, les fonds alloués aux salles de lecture, à l'achat de matériel informatique ou aux cafés étudiants pourraient facilement être mis en commun, dans une approche alors beaucoup plus frugale, si la FAAAD était regroupée et unifiée.

#### **2.2.4. Projets de recherche, projets de fin d'études et essais (projets)**

La recherche et les projets effectués à la FAAAD seraient avantagés par un regroupement des quatre écoles. Si les chercheurs étaient au même endroit, il serait plus facile d'amorcer des

<sup>8</sup> Université Laval. "Budget 2017-2018" (Université Laval, Québec, QC, 14 avril 2018), 98.

<sup>9</sup> Université Laval. "Budget 2018-2019" (Université Laval, Québec, QC, 14 avril 2018), 102.

échanges et de trouver des collaborateurs. Dans certains cas, des chercheurs ou des étudiants ont des objets de recherche similaires, voire identiques, mais pourtant ne communiquent pas, par simple ignorance ou en raison d'absence de milieux et de plateformes d'échange. Il est paradoxal, comme l'affirme Hawkes, que les activités d'enseignement et surtout de recherche, dans les écoles d'architecture et de design, n'aient pas réussi à produire une vision cohérente de la nature de ces disciplines.<sup>10</sup> On peut même dire que, dans certains cas, la recherche, par la spécialisation et la « fuite vers la périphérie », a contribué à une fragmentation croissante. Il est temps d'essayer de rétablir ce qu'il nomme un « sens du centre » dans la recherche et l'enseignement.

Pour l'université, assurer le regroupement de notre faculté permettrait d'en faire un catalyseur pour les nombreux groupes et projets de recherche qui en font partie. Ces groupes, généralement tous issus du design et des arts, pourraient être unis par leurs différences. Par la communication et l'hybridation, les projets pourront certainement mieux cerner les enjeux selon des visions multiples. Véritable lieu de création de connaissances nouvelles. L'innovation peut participer à la préservation — d'une identité, d'une culture, d'une pensée — là même où la préservation est inopérante, puisqu'elle peut réussir à la repositionner dans sa contemporanéité. Le **brassage** des projets de recherche et des groupes de recherche permettrait de normaliser ce type d'innovation encore marginale.

Un regroupement permettrait par ailleurs de favoriser la communication entre les disciplines. En effets, plusieurs disciplines issues du design peuvent travailler sur le même élément. Par contre, ce travail est souvent fait à des échelles différentes ou sous différents aspects. Par exemple, il peut être intéressant d'intégrer du mobilier urbain réfléchi (échelle de l'objet) dans un projet de design urbain (échelle de la ville), mais surtout d'assurer un dialogue entre les deux concepteurs pour qu'il y ait une cohérence formelle et conceptuelle dans l'ensemble. Des exemples similaires peuvent s'appliquer à l'architecture et aux enseignes signalétiques, ou plus simplement à l'inclusion de l'art à la vie. C'est justement par ce type de dialogue qu'**un langage et un vocabulaire communs** peuvent être établis, autant dans un cadre académique que professionnel, faisant en sorte que la qualité des produits s'en trouve augmentée.

### 2.2.5. Concours et charrettes

Les concours constituent un ensemble important d'événements et d'activités pour les écoles de la faculté. Il arrive fréquemment que les écoles, les associations étudiantes, les partenaires locaux ou les regroupements professionnels organisent des charrettes pour stimuler la création et l'idéation chez la relève. On utilise ici le terme charrette pour désigner une très courte période

<sup>10</sup> Hawkes, Dean. "The Centre and the Periphery: Some Reflections on the Nature and Conduct of Architectural Research." *Architectural Research Quarterly* 1, no. Autumn (1995) : 11.

de travail et de conception intenses, souvent fixée à 24 heures, ou à tout au plus quelques jours. Cette appellation tire son origine des écoles de type Beaux-Arts, où la remise finale d'une œuvre se faisait sur une charrette pour ensuite être livrée, et où plusieurs décidaient de continuer leur travail sur la charrette pendant le trajet pour bénéficier de temps supplémentaire.

Les charrettes sont des opportunités riches pour les étudiants. Elles permettent d'abord d'approcher certaines facettes de nos professions dans un cadre extérieur à l'université. À participation bénévole, les projets sont généralement réalisés en équipe, où l'interdisciplinarité est souvent un atout renforçant la qualité des projets soumis. La verticalité est elle aussi encouragée, c'est-à-dire des équipes formées à la fois d'étudiants de première année et de niveaux supérieurs. Les charrettes constituent un excellent moyen d'entrer en contact avec les professionnels du milieu, qu'il s'agisse de futurs employeurs, partenaires ou clients. Parmi les exemples notables de charrettes annuelles, on retrouve les Passages insolites du quartier Petit-Champlain, les charrettes des Sociétés de développement commercial (SDC), du Festival de cinéma de la ville de Québec (FCVQ), ainsi que celle du Centre canadien d'architecture (CCA). Plusieurs autres concours sont également organisés ponctuellement dans le cadre des cours d'atelier, ou encore par les associations étudiantes.

De ces concours et charrettes, il faut d'abord retenir qu'ils constituent pour les étudiants des occasions favorables pour leur développement professionnel, mais également qu'ils sont principalement rendus possibles en raison de leur nature inclusive. Cette dernière réfère à la diversité des intervenants et des participants qui approchent les étudiants pour ce type de concours, mais aussi à la proximité de ces derniers par rapport à la faculté.



# PARTIE 3. EMBLACEMENT DE LA FAAAD

## 3.1. Le choix du centre-ville

Les disciplines enseignées à la FAAAD sont des disciplines avant tout ancrées dans la pratique. La proximité avec les acteurs du milieu est essentielle pour compléter l'apprentissage des fondements théoriques enseignés. Au contraire, la plupart des gens qui fréquentent le campus sont les étudiants ou ceux qui y travaillent. Cela laisse donc un bassin de population très réduit par rapport à la ville dans son ensemble. Il peut même être difficile d'y réaliser des échanges avec les professionnels, les jeunes travailleurs ou les personnes âgées. Or, l'interrelation entre les deux sphères — intra-universitaire et extra-universitaire — est fondamentale. D'un côté, il est fort utile et formateur d'obtenir une rétroaction de la population, et de l'autre il est valorisant pour les étudiants de montrer et d'exposer leurs réalisations. Disposer d'une visibilité faisant rayonner le talent étudiant est bon tout autant pour la communauté que pour l'université et la faculté. C'est par ailleurs un devoir de le faire, car la majorité des étudiants bénéficient de l'Aide financière aux études (AFE). La société nous aide à entreprendre ces études, alors que trop souvent nous gardons les résultats pour nous-mêmes.

### 3.1.1. Densité, mixité et proximité

Les programmes offerts à la FAAAD sont de nature créative : leur pratique est ancrée dans des réalités contemporaines, des aménagements urbains, des enjeux de la vie quotidienne. La faculté a ainsi besoin d'avoir accès à de multiples ressources pour en assurer le fonctionnement optimal. Cette mixité peut être obtenue par la densité de l'environnement dans lequel la faculté est établie : « Toute la ville est poreuse et permet de multiples pénétrations, offrant des possibilités uniques d'échange et de transaction. »<sup>1</sup> Ce milieu d'échange **où se chevauchent différentes sphères publiques et privées** permet la découverte et la culture. Cette dernière est un autre atout complémentaire, voire indispensable, à la formation reçue à la FAAAD : « La culture est le mouvement d'apprendre, l'aventure de l'involontaire, enchaînant une sensibilité, une mémoire, puis une pensée. »<sup>2</sup> Le centre-ville, par sa densité et sa mixité, est le pôle culturel principal à Québec. On y retrouve bien sûr la plupart des salles de spectacle, des théâtres et des musées, mais aussi d'autres installations, permanentes ou éphémères. Le caractère événementiel du centre-ville lui confère un dynamisme qui augmente sa relation avec la réalité actuelle.

<sup>1</sup> Teyssot, Georges. *A Topology of Everyday Constellations* (Cambridge, MA : The MIT Press, 2013), 27 (traduction libre).

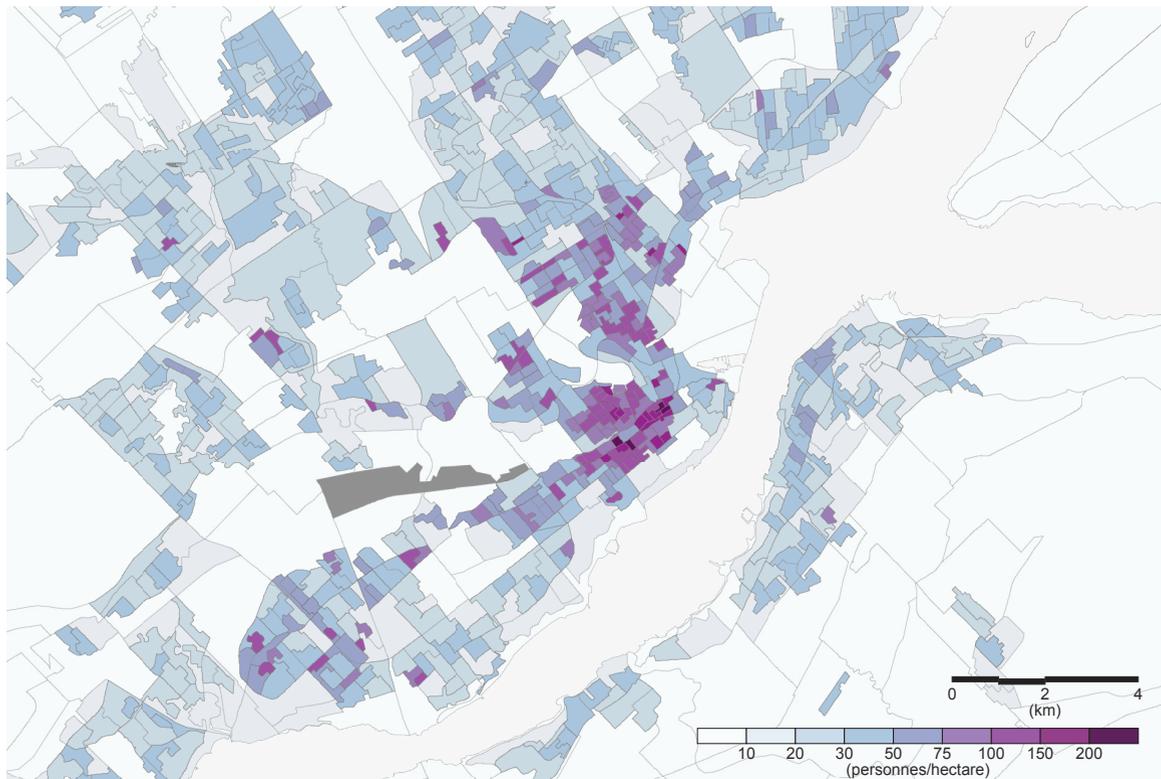
<sup>2</sup> Deleuze, *Différence et répétition*, 215.

Dans l'enseignement reçu à la FAAAD, beaucoup d'aspects touchent l'aménagement et les espaces de vie ainsi que les comportements humains qui s'inscrivent dans ceux-ci. L'apprentissage théorique et magistral est une partie importante dans le cheminement académique, mais l'apprentissage par la pratique, au quotidien et en-dehors des heures de cours normales, permet d'intégrer les notions et les concepts plus rapidement et plus facilement. Lorsque les espaces d'enseignement côtoient les espaces de vie dynamiques de la ville, une connexion s'opère, ce qui vient bonifier la formation. Par ailleurs, comme déjà mentionné, le design a pour but d'améliorer la condition humaine, et de travailler pour les gens. Identification et actualisation. Ce genre de contact privilégié avec la population est d'une importance capitale pour les disciplines de la FAAAD.

À Québec, la plus grande densité se retrouve près du centre-ville, c'est-à-dire les quartiers centraux comme Saint-Jean-Baptiste et Saint-Roch (Figure 4) qui s'inscrivent dans l'arrondissement La Cité-Limoilou. Il faut ici noter que le Vieux-Québec intra-muros n'est pas très dense statistiquement, mais cela peut s'expliquer par le grand nombre de logements inoccupés et dédiés au tourisme, ou encore par la muséification du milieu. On observe également sur la carte les limites très claires du campus à Sainte-Foy, qui est principalement à usage institutionnel. Dans ce contexte diffus, les résidences universitaires sont presque négligeables dans le calcul de la densité qui résulte d'un rapport entre la superficie de sol et les superficies habitées. Sans faire état de l'endroit fréquenté à l'université par les étudiants, le Comité d'aménagement et de mise en œuvre de l'Université Laval (CAMEO) illustre les lieux de résidence des étudiants pendant l'automne 2015.<sup>3</sup> Cette partie du rapport met en évidence le nombre important d'étudiants qui habitent à une distance de marche du campus. Néanmoins, à l'exception du campus lui-même, on observe une forte corrélation entre la densité des quartiers centraux et le nombre d'étudiants qui y habitent.

Il est important de noter que les projets sur lesquels les étudiants travaillent à la faculté ne touchent pas seulement le centre urbain. Cependant, l'arrondissement La Cité-Limoilou (Figure 5) est un point central pour les activités de la ville de Québec en général. Plus les activités, les services et les infrastructures profitent d'une proximité physique, plus le champ des possibles s'ouvre, notamment en termes de mobilité. Dans une perspective de développement durable, les quartiers centraux offrent de multiples possibilités quant aux choix de déplacement et permettent la mise en place d'un quotidien basé principalement sur une métrique du piéton. Échelle humaine. Cette pratique est moins évidente dans les quartiers périphériques comme Charlesbourg, Beauport et Sainte-Foy en raison de la dilatation des distances entre les équipements de la ville et de l'importance accordée à l'automobile comme principal vecteur de déplacement. Par ailleurs, « la société qui offre la plus grande liberté de mouvement n'est pas celle qui impose l'utilisation

<sup>3</sup> Comité d'aménagement et de mise en œuvre de l'Université Laval, *Les citoyens de l'Université Laval*, 31 mai 2016.



**Figure 4.** Carte de la densité de population à Québec

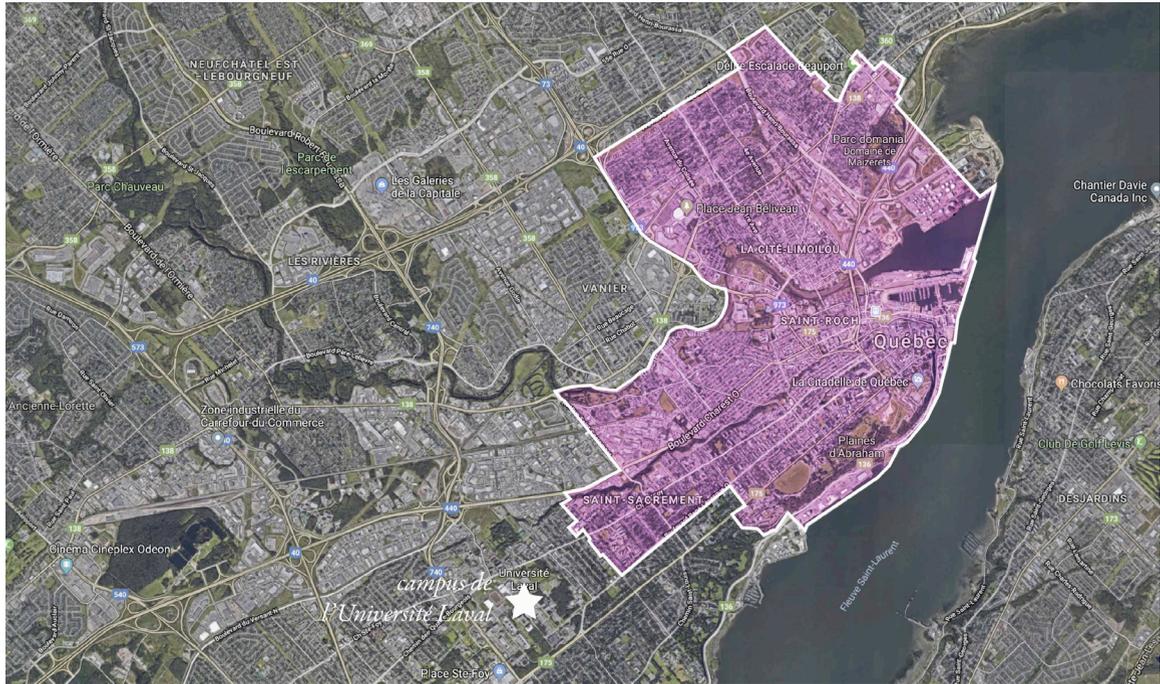
Source : Statistique Canada (recensement 2016) et Census Mapper.

de moyens de transports rapides comme l'automobile, le TGV ou l'avion, mais celle qui permet l'épanouissement d'une pluralité de projets de mobilité »<sup>4</sup> Les quartiers centraux présentent bien un intérêt en raison de la densité d'activités et de ressources qui s'inscrivent dans des dynamiques de proximité, contrairement à des environnements variés en périphérie qui sont caractérisés par le mono-fonctionnalisme des activités.

Il peut être bénéfique pour le développement de la pratique d'étudier dans un environnement créatif comme un centre-ville, où il y a beaucoup d'événements, de rencontres et de possibilités, et où se concrétise ce que Morton nomme une « coexistence non holistique », c'est-à-dire un vaste réseau d'interconnexions sans centre ni bordure.<sup>5</sup> En considérant un rayon de marche de 800 m — une norme usuelle en design urbain qui correspond approximativement à dix minutes de marche —, nous pouvons définir une zone d'intérêt inscrite dans le centre-ville, où une hypothétique FAAAD pourrait être regroupée (Figure 6).

<sup>4</sup> Kaufmann, Vincent. *Les paradoxes de la mobilité : bouger, s'enraciner* (Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2008).

<sup>5</sup> Morton, Timothy. *Dark Ecology: For a Logic of Future Coexistence* (New York, NY : Columbia University Press, 2016), 81 (traduction libre).



**Figure 5.** L'arrondissement La Cité-Limoilou, où se situent les quartiers centraux de Québec

Source : Google Maps, 2018, et Comité étudiant Avenir de la FAAAD, 2019.



**Figure 6.** Zone de proximité pour une implantation hypothétique des écoles de la FAAAD

Source : Google Maps, 2018, et Comité étudiant Avenir de la FAAAD, 2019.

Cette zone a été tracée en considérant les avantages qu'elle représente en termes de densité de population et de services, mais également en termes de proximité avec les acteurs politiques et décisionnels, avec lesquels les domaines de l'aménagement et du design travaillent couramment.

### 3.1.2. Acteurs locaux

Un autre aspect important à considérer dans d'emplacement de la FAAAD est la proximité des acteurs de la ville. En aménagement du territoire, tout comme en architecture et en design urbain, le travail se fait **conjointement avec les élus**, municipaux et provinciaux. En assurant une proximité physique, on assure également un avantage pour les communications et les échanges qui, lorsqu'ils sont bien appliqués dans un cadre académique, seront bien transposés dans le cadre de la pratique.

Une première série d'acteurs importants dans nos domaines sont les différentes instances de la Ville de Québec. À titre d'exemple, les projets de design urbain constituent souvent des objets d'intérêt pour les élus municipaux. D'une part, les étudiants qui proposent des réflexions appuient leur démarche par plusieurs analyses écologiques, démographiques et économiques. D'autre part, ces analyses sont ensuite synthétisées dans un aménagement ou un réaménagement durable qui répond à ces enjeux sociaux, économiques et politiques. Ces échanges entre étudiants et décideurs sont bénéfiques pour les deux parties. Ils enrichissent la formation reçue des étudiants par la rétroaction des réalités urbaines et légales des décideurs, mais ouvrent aussi la discussion sur des perspectives souvent plus larges qui puisent dans la recherche contemporaine. En ce sens, il est important de noter que c'est ainsi que l'université assure son statut d'avant-garde en ce qui concerne les pratiques émergentes dans les disciplines propres à la faculté.

Des organismes à but non lucratif locaux comme les conseils de quartier et les sociétés de développement commercial (SDC) bénéficient également d'une proximité physique avec la FAAAD. Plusieurs collaborations ont, depuis des années, démontré l'intérêt réciproque de travailler sur une diversité d'enjeux enracinés dans les réalités du milieu. À titre d'exemple, la réflexion concernant l'avenir de l'église Saint-Jean Baptiste, inoccupée depuis quelques années, a été amorcée dans le contexte académique d'un atelier d'architecture. Également, la recherche d'une nouvelle identité graphique pour la SDC du Faubourg et les activités de la rue Saint-Jean a été réalisée conjointement avec des étudiants en design graphique. La SDC St-Roch a elle aussi travaillé avec la faculté et les étudiants pour l'idéation d'un aménagement signalétique sur la rue St-Roch. La proximité physique entre le milieu communautaire et universitaire ne permet pas simplement les échanges transversaux, mais facilite également les rencontres physiques entre les intervenants, et ce, dans un espace-temps simplifié.

Le centre-ville offre également une grande diversité de commerces de proximité qui bénéficient d'une présence des étudiants, et vice-versa. La densité du centre-ville permet précisément

d'atteindre une mixité des usages qui regroupe des institutions académiques, des services publics, des entreprises, des boutiques, des restaurants, des quincailleries, des petites industries et des habitations. Les entreprises locales bénéficient de cette vie de quartier effervescente et dynamique, en perpétuel mouvement, plutôt que d'une ségrégation sectorielle propre au périurbain, entre lieu de travail, lieu de consommation et lieu de résidence.

### 3.1.3. Rayonnement

Le centre-ville offre à la faculté un plus grand potentiel de rayonnement. Afin d'assurer un échange constant avec le public et les pratiques, les écoles organisent souvent des événements ouverts à tous et des expositions étudiantes au sein de la faculté.

La population n'a qu'une idée vague de ce que sont réellement les tâches et les enjeux des concepteurs. En effet, il y a souvent beaucoup de complexité à gérer en amont pour parvenir à un résultat final qui paraît simple. Le processus de conception est non-linéaire et implique un grand nombre d'aller-retours entre questionnements et décisions. Avoir une vitrine sur rue permet alors de montrer les réalisations étudiantes et d'explicitier leurs contextes de conception et de fabrication, notamment les différentes étapes des processus de conception. De façon similaire, le Musée de la civilisation a organisé récemment une exposition sur Michel Dallaire et ses réalisations en design de produits :

Un travail important se cache derrière ces objets du quotidien, du banc de parc au pot de yogourt ! L'exposition témoigne de la démarche créatrice de Michel Dallaire, de l'émergence de l'idée jusqu'à la production de l'objet. Les étapes de réalisation d'un objet y sont décortiquées, mettant en lumière les impératifs de fonctionnalité et les contraintes de toutes sortes à respecter.

L'exposition permet de faire connaissance avec un créateur soucieux de semer la beauté dans la vie des gens. À quoi reconnaît-on le style Dallaire ? Des objets fonctionnels certes, mais également agréables à regarder et qui améliorent la qualité de vie des gens.

Avec ses nombreuses réalisations, Michel Dallaire a laissé son empreinte dans le paysage du Québec contemporain.<sup>6</sup>

Ce type d'exposition permet à la population d'entrer dans la réalité quotidienne de la profession, de mieux comprendre les réalités du travail, et de voir les enjeux auxquels sont confrontées les disciplines du design, mais aussi les enjeux qu'elle peut réussir à solutionner.

Plusieurs initiatives similaires sont organisées chaque année au sein de la FAAAD. Qu'il s'agisse des vernissages des finissants, comme la nouvelle tradition ExFA des étudiants d'architecture, ou

<sup>6</sup> "Dallaire. De l'idée à l'objet. Expositions : MCQ.org" Musée de la civilisation, consulté le 19 juillet 2018, <https://www.mcq.org/fr/exposition?id=640931>.

encore des encans d'objets annuels et des expositions présentées à la Galerie des arts visuels dans l'édifice de la Fabrique, ces événements sont avant tout rendus possibles par la densité et la diversité offerte par le centre-ville.

## **3.2. Scénarios envisageables**

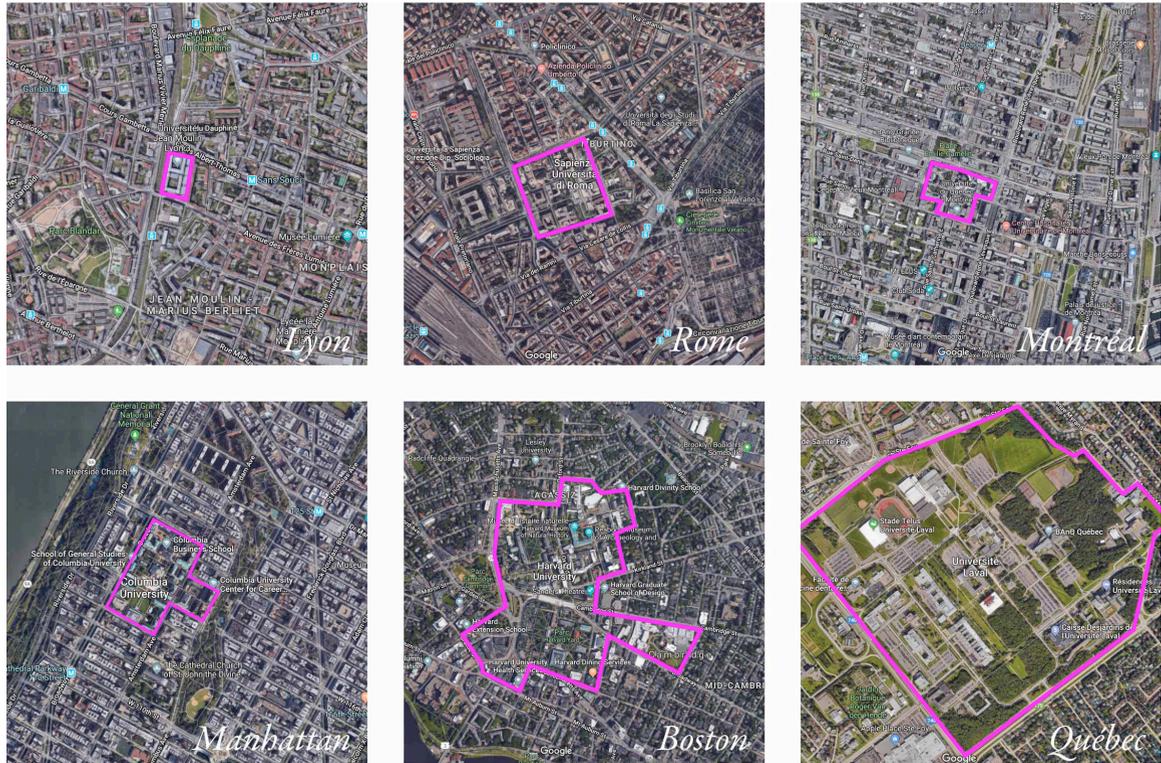
Maintenant que bon nombre d'avantages d'un regroupement de la FAAAD en centre-ville ont été énumérés, tentons d'appliquer cette volonté à des scénarios concrets et plausibles. Cette section décrit d'abord quelques exemples de cas similaires pour en déterminer la répliquabilité. Elle développe ensuite sur quelques scénarios appliqués directement à la ville de Québec, et aux contraintes et opportunités qu'elle présente.

### **3.2.1. Précédents et études de cas**

Les projets d'implantation ou de développement de facultés universitaires au sein d'une ville ou d'une région sont nombreux. À Québec, plusieurs établissements d'enseignement postsecondaire ont déjà choisi de s'établir au centre-ville :

- Université du Québec (quartier Saint-Roch)
- Université TÉLUQ (quartier Saint-Roch)
- INRS — Centre Urbanisation culture et société (quartier Saint-Roch)
- Collège O'Sullivan de Québec (quartier Saint-Jean Baptiste)
- Collège Bart (quartier Saint-Jean Baptiste)
- Cégep Limoilou (quartier Vieux-Limoilou)

Ailleurs dans le monde, certains cas ont eu un effet naturel sur le développement économique et culturel de la région, tandis que certains campus se sont impliqués avec plus d'ardeur et de détermination dans des plans de revitalisation, avec les succès et les controverses que cela a pu occasionner. En observant différents campus internationaux à la même échelle, il est possible de constater leur intégration dans les tissus urbains limitrophes et d'imaginer les dynamiques qu'elles entretiennent avec les municipalités qu'elles desservent (Figure 7). Dans la plupart de ces cas, l'université est une composante intégrale de la ville et participe activement à ses échanges. En comparaison, l'Université Laval se distance de ses voisins par de grandes marges végétalisées et un nombre d'accès routiers limités, ce qui réduit les interactions de proximité avec les secteurs urbanisés.



**Figure 7.** Comparaison des campus de différentes universités

À la même échelle, l'Université Jean Moulin de Lyon, la Sapienza de Rome, l'Université de Québec à Montréal, l'Université Columbia à Manhattan, l'Université Harvard à Boston et l'Université Laval à Québec.

Source : Google Maps, 2018, et Comité étudiant Avenir de la FAAAD, 2019.

## Université Catholique de Louvain

Un cas assez célèbre de déménagement d'un campus universitaire est celui de l'Université Catholique de Louvain, en Belgique. La particularité de ce cas est d'avoir mené à la création et au développement d'une toute nouvelle ville : Louvain-la-Neuve. Le concept de Louvain-la-Neuve consiste en une ville universitaire presque entièrement piétonnière dotée notamment de deux grandes places publiques, de deux artères commerciales, d'un mail, d'une gare de train, d'un terminus d'autobus, d'installations sportives et récréatives, et de quartiers résidentiels, dans lesquels s'intègrent les auditoriums de cours et les installations de l'Université Catholique de Louvain. L'élément notable de la création d'un village universitaire par les acteurs de l'UCL consiste surtout en sa contribution à la création d'un milieu constitué d'une mixité d'usages et d'une offre de logements attirant une variété de ménages. Elle a également contribué à la création d'un fort réseau de savoirs et de technologies qui rayonnent à l'échelle régionale.

## **University of Illinois in Chicago**

Il existe également des cas d'universités existantes qui ont mis en place un plan de revitalisation pour le quartier dans lequel elles sont situées. Un premier exemple est celui du University Village de la University of Illinois in Chicago (UIC). La UIC est une université de type campus constituée de multiples pavillons, tout comme l'Université Laval. Toutefois, la zone en périphérie était désaffectée depuis un certain temps et méritait d'être revitalisée. La UIC a investi dans l'acquisition de ces terrains et dans les infrastructures, et possède 70 % des propriétés du village universitaire actuel. Ce nouveau village universitaire consistait en un développement résidentiel et commercial favorisant une diversité d'usages. Des bâtiments d'enseignement étaient également intégrés à la nouvelle planification. Le tout a été réalisé en collaboration avec la ville, le service de planification urbaine, ainsi que des partenaires privés. Il s'agit d'une initiative qui a permis de faire de l'UIC un modèle en matière de développement urbain initié par une institution universitaire.<sup>7</sup> Le projet a également permis d'augmenter les relations entre l'université et la communauté, en plus de générer de nouveaux partenariats.

## **John Hopkins University**

Un autre exemple de projet de revitalisation urbaine initié par une université est celui du campus de médecine de la John Hopkins University à East-Baltimore, dans le Maryland. Ce campus est situé dans un ancien quartier ouvrier, où le taux de chômage et la pauvreté ont mené à un taux de criminalité plus élevé. Le milieu, peu sécuritaire, commençait à affecter les étudiants, chercheurs, professionnels et professeurs. La John Hopkins University a ainsi travaillé avec des partenaires publics et privés afin de créer un quartier universitaire plus convivial et attrayant. Toutefois, bien que cela montre qu'une université peut constituer un acteur important dans la revitalisation d'un quartier, il faut tout de même souligner que ce projet et celui de la UIC ont été vivement critiqués et controversés en raison de leur approche visant à démolir et reconstruire à neuf. D'autres critiques adressées concernent la gentrification et la relocalisation de ménages.<sup>8</sup> Malgré cela, une université pourrait très bien initier un redéveloppement en partenariat avec les secteurs public et privé, sans forcément faire tabula rasa sur son voisinage. Elle pourrait, par exemple, profiter de l'apparition d'un terrain cherchant à être redéveloppé par la ville sous forme de planification sectorielle et y proposer un projet de développement d'ensemble. C'est ce qu'il faut retenir des exemples de la UIC et de la John Hopkins, et non forcément leur volonté de revitalisation urbaine.

<sup>7</sup> Perry, David C., et Wim Wiewel. *The university as urban developer: case studies and analysis* (Cambridge, MA : Lincoln Institute of Land Policy, 2005), 3.

<sup>8</sup> *Ibid.*

### 3.2.2. Scénarios pour la ville de Québec

À la lumière des études de cas qui montrent la faisabilité d'un réaménagement de la faculté, nous entamons ici l'analyse des scénarios envisageables pour le cas spécifique de la FAAAD. En effet, la ville de Québec regorge de potentiels divers pour un réaménagement et un regroupement de la faculté au centre-ville (Figure 8). Les opportunités que nous jugeons les plus prometteuses et les plus justifiées sont ici décrites et analysées.



**Figure 8.** Carte des potentiels d'occupation de la FAAAD dans les quartiers centraux

Source : Géoindex et Comité étudiant Avenir de la FAAAD, 2019.

#### Campus de Sainte-Foy : rapatriement et regroupement

Le premier scénario est celui du rapatriement de la faculté sur le campus de Sainte-Foy. Alors que ce scénario encapsule lui-même plusieurs autres potentiels divergents, notamment en raison de la taille du campus, certains traits et caractères communs peuvent tout de même en être dégagés.

Comme mentionné à la partie précédente, les besoins spatiaux des quatre écoles de la FAAAD ne peuvent pas s'évaluer simplement en termes de superficies, mais doivent également s'évaluer en termes de volumétrie, de spatialité, et surtout d'agencement de spatialités. Les pavillons existants, dont certains peuvent posséder des superficies libres équivalentes aux besoins de la FAAAD, peuvent ne pas être adaptés à ses usages. La construction d'un nouveau pavillon serait alors l'option la plus adéquate. Or, l'université étant déjà jugée en surplus de locaux par le MEES, le financement d'un tel projet risque de s'avérer ardu.

Il est certes vrai que la proximité avec les autres facultés, départements et écoles de l'Université Laval pourrait a priori faciliter les échanges et les transactions interdisciplinaires. Or, ces échanges ne sont pas engendrés seulement par la proximité physique, bien que celle-ci en constitue une composante importante, mais plutôt par des contraintes spatiales.<sup>9</sup> Ces contraintes réfèrent à un tissage entre les espaces dédiés à des groupes différents, voire à une dynamique de porosités et de communications, qui elle-mêmes incitent au brassage et aux rencontres fortuites. En ce sens, elles ne se limitent pas aux distances physiques ou aux superficies d'occupation, mais incluent la configuration et la porosité de ces espaces, c'est-à-dire les nœuds et les espaces communs, les chevauchements et les connexions. Par ailleurs, « les processus de territorialisation dépassent le strictement spatial. »<sup>10</sup> Ce sont avant tout les agencements spatiaux, voire spatiotemporels, qui possèdent une incidence importante sur l'utilisation que feront les habitants de leur milieu et, conséquemment, sur les interactions que ces habitants auront entre eux. À travers l'innovation, de tels espaces peuvent avoir des implications sociales et économiques importantes grâce à la promotion de la cohésion, de la créativité et d'un travail d'équipe efficace. Espaces physiques réduisant les distances sociale et mentale. Ces configurations qui favorisent les échanges sont bénéfiques à toutes les échelles : pour la communauté universitaire, pour la communauté professionnelle, pour la communauté urbaine. Sur le campus, le seul groupe principalement rejoint par ces échanges est la communauté universitaire. Les communautés professionnelle et urbaine n'y sont incluses qu'en faible part, et ne s'y retrouvent généralement que par partenariat ou par invitation. Il est en effet très rare que la population de Québec fréquente le campus, ne serait-ce que pour les installations sportives du PEPS.

Le campus possède évidemment ses qualités, mais en termes d'aménagement urbain, sa composition hors d'échelle par rapport à l'humain en fait un lieu difficile à habiter, surtout dans un contexte nordique. De nombreuses études ont été menées à travers les années pour évaluer les possibilités de densification du campus,<sup>11</sup> la plupart d'entre elles demeurant non réalisées à ce jour. Comme pour tout environnement bâti, la densification du campus est inévitable, mais se réalisera dans un processus de longue durée, soit sur plusieurs décennies. Pour atteindre la qualité, la diversité et la mixité d'un centre urbain autogénéré sur un campus planifié, l'énergie nécessaire à y mettre serait gargantuesque. Dans une approche de développement soutenable, nous considérons alors qu'il est plus judicieux dans l'immédiat d'occuper le centre que la ville possède déjà (Figure 9), celui qui est tant illustré dans les publications et publicités qui font la promotion de l'Université Laval.

9 Pinter-Wollman, Noa, Alan Penn, Guy Theraulaz, and Stephen M. Fiore. "Interdisciplinary approaches for uncovering the impacts of architecture on collective behaviour." *Philosophical transactions of the Royal Society B - Biological sciences* 373, no. 1753 (2018).

10 DeLanda, Manuel. *Assemblage Theory* (Edinburgh : Edinburgh University Press, 2016), 32 (traduction libre).

11 Commission d'aménagement de l'Université Laval, *Plan directeur d'aménagement et de développement du campus de l'Université Laval*, février 2005.



**Figure 9.** Comparaison du campus et des quartiers centraux

En vue aérienne à la même échelle, le campus de l'Université Laval et les quartiers centraux de Québec.

Source : Google Maps, 2018, et Comité étudiant Avenir de la FAAAD, 2019.

### **Édifice La Fabrique : exploitation d'un plein potentiel**

L'édifice de la Fabrique figure lui aussi parmi les options potentielles d'occupation de la faculté. Habité actuellement en parti par des employés de la Ville de Québec, la superficie de l'édifice permettrait d'accueillir les étudiants de toute la faculté selon les besoins énumérés dans la partie 2. De plus, les équipements déjà sur place, nécessaires au bon déroulement de certains programmes comme le BAC en design de produits, design graphique et la formation d'architecture, pourraient être mis en communs afin d'améliorer leur utilisation et leur qualité tout en limitant les coûts associés au dédoublement. À cela, nous pouvons ajouter les avantages de la condition physique. Située au cœur de la basse-ville, l'édifice de la Fabrique présente un cachet d'exception hérité d'un passé industriel qui favorise et stimule la créativité et qui se prête parfaitement aux usages d'atelier. À quelques pas, on retrouve une succursale de la Coop, des ateliers de création tel que l'Oeil de Poisson et l'École des métiers d'Arts qui permettent l'échange de connaissances extra-scolaires cruciales à l'apprentissage de tous les étudiants, techniciens et professeurs de la faculté. De plus, l'immersion des étudiants dans un quartier mixte et dense tel que Saint-Roch ajoute inévitablement une profondeur aux recherches terrains, colonne vertébrale des programmes d'études de la FAAAD.

### **Séminaire de Québec : densification du patrimoine vivant**

L'Université Laval occupait le Vieux Séminaire à sa fondation — à ce moment le Séminaire de Québec, puis reconnu comme université en 1852. Au-delà de la nostalgie patrimoniale, ce pavillon conserve aujourd'hui ses avantages comme lieu d'enseignement. Alors que le Séminaire avait été cédé en 1970 à la suite du développement de la cité universitaire de Sainte-Foy, l'École d'architecture y revient en 1988. Ce retour aux édifices d'origine était soutenu à la fois par une nostalgie du patrimoine architectural et par une volonté de proximité avec différents intervenants, inscrits dans un environnement bâti à échelle humaine.

Constitué d'une succession d'ailes qui s'inscrivent dans un processus typo-morphologique exemplaire, le complexe du Séminaire de Québec présente encore aujourd'hui d'importants potentiels d'agrandissement. En effet, en réévaluant l'utilisation des terrains dédiés aux stationnements automobiles, le Séminaire pourrait se doter d'une nouvelle aile ainsi qu'une place publique ouverte sur le site historique du parc-Montmorency (Figure 10). En plus de contribuer au paysage urbain exceptionnel du Vieux-Québec, cette forme de densification permettrait pratiquement de doubler la superficie de l'École d'architecture et ainsi de répondre à la croissance des besoins spatiaux directement ou indirectement reliés à l'enseignement, ou encore accueillir une seconde école au sein du bâtiment. De plus, la diminution des besoins spatiaux nécessaires aux activités des Frères qui occupe le Vieux Séminaire présente un potentiel considérable pour les besoins croissants de la FAAAD. Enfin, le caractère historique d'exception du Séminaire de Québec permet à l'Université Laval de se distinguer, de se rendre attractive, et de maintenir un siège symbolique dans la ville fortifiée.



**Figure 10.** Hypothèse d'une aile ajoutée au complexe du Séminaire de Québec

Source : Géoindex et Comité étudiant Avenir de la FAAAD, 2019.

### Hôtel-Dieu de Québec

La fermeture prévisible de l'Hôtel-Dieu, à la suite de son déménagement imminent vers l'hôpital de l'Enfant-Jésus, constitue une opportunité importante d'un réaménagement en plein centre urbain. La taille du complexe en fait un lieu dont le potentiel est à exploiter, tant dans l'édifice principal que dans les autres bâtiments adjacents dont il est propriétaire, soit le Centre de recherche clinique et évaluative en oncologie (CRCEO), l'école Saint-Louis-De-Gonzague et le foyer Nazareth. Une diversité d'usages vivants serait adéquate pour ce site, incluant une fonction d'enseignement. Il est à noter que des logements seront construits prochainement sur le terrain vague adjacent, l'îlot Charlevoix. L'université pourrait alors profiter de la libération de cet emplacement stratégique en plein centre urbain pour assurer le maintien d'une vie active dont elle serait l'initiatrice et l'actrice centrale.

### Citadelle de Québec : une utopie souhaitable

Située sur un site exceptionnel de la Capitale-Nationale, la citadelle de Québec profite de vues imprenables sur le fleuve Saint-Laurent, d'une proximité avec les Plaines d'Abraham et d'une position favorable au dynamisme des quartiers centraux. Pourtant, ce lieu stratégique semble largement sous-utilisé. Son occupation actuelle témoigne d'une incapacité d'adapter des infrastructures qui ne jouent plus leurs rôles originaux — défendre la ville d'invasions ennemies — à des besoins actuels. En effet, en 2019, nous pourrions contester la présence d'une occupation

militaire au centre-ville de Québec. D'une superficie de plus de 13 hectares (137 463 m<sup>2</sup>), ce secteur militaire pourrait accueillir une nouvelle vocation publique capable de subvenir aux besoins collectifs contemporains, tel un campus universitaire. Comme le démontrent plusieurs villes européennes, un des meilleurs moyens de préserver un patrimoine est de l'occuper activement. Par exemple, dans la ville italienne d'Urbino, la récupération des anciens bâtiments défensifs de la citadelle a permis à l'architecte Giancarlo De Carlo d'aménager des pavillons universitaires au centre de la ville, dans un environnement bâti de grande qualité. La cession de la Citadelle par la couronne constitue évidemment une utopie, mais une utopie ultimement souhaitable pour le maintien d'une vie active au centre de Québec.



# CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design (FAAAD) vit actuellement une opportunité de repenser et d'améliorer son fonctionnement. Une consultation lancée par Alain Rochon, doyen de la faculté, a suscité l'attention de beaucoup d'étudiants, partagée entre intérêt et inquiétude. Plusieurs discussions collectives ont permis de comprendre la position des étudiants quant au devenir de la FAAAD, ainsi que les valeurs derrière cette position. Ce document constitue une synthèse de ces réflexions, parallèle aux résultats de la consultation du doyen.

La partie 1 présente l'éthique de la faculté, c'est-à-dire ses devoirs, ses rôles et ses qualités. En plus des missions d'enseignement et de recherche applicables à toute l'université, les disciplines du design doivent entretenir une formation innovante et une formation qui développe les capacités à innover. L'environnement de travail et d'études y joue alors un rôle complémentaire. La faculté doit également être à la fois introvertie et extravertie, d'abord car les disciplines de la faculté sont étroitement reliées et se chevauchent, puis parce que toute la communauté urbaine doit pouvoir bénéficier de ses échanges et transactions, et vice-versa. La partie 2 présente les besoins spatiaux des quatre écoles de la faculté. Ceux-ci sont caractérisés par des méthodes d'enseignement par la pratique, notamment grâce à des ateliers de travail de la matière ou de fabrication de maquettes. Le regroupement des écoles constituerait en ce sens une économie d'outils et d'espaces à travers un accès partagé à toutes les ressources que les étudiants nécessitent dans leur parcours universitaire. La partie 3 présente la nécessité de demeurer dans les quartiers centraux de Québec, ainsi que les qualités associées à l'urbanité, étroitement reliées à l'enseignement dispensé dans les programmes de la faculté. Celles-ci incluent la diversité et la mixité d'usages et de fonctions du bâti, la marchabilité — notamment en s'inscrivant dans un discours cohérent de développement soutenable —, la proximité avec les acteurs locaux et les décideurs, ainsi que le potentiel de rayonnement vers la population de Québec.

La FAAAD bénéficierait grandement d'une restructuration départementale et d'un réaménagement physique. Regrouper ses quatre écoles — présentement physiquement éclatées — serait pour elle un atout majeur. En raison de la nature des disciplines enseignées à la faculté, les écoles ont besoin d'être situées là où l'urbanité caractérise le milieu bâti. En ce sens, l'énergie nécessaire à consolider le campus pour atteindre une densité et une mixité similaire au centre-ville de Québec est démesurée. La densification du campus, comme dans tout milieu bâti, est certes inévitable, mais dans une perspective de développement soutenable, il demeure plus avantageux, dans l'immédiat, d'utiliser le centre que la ville possède déjà.

Actuellement, seule l'École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional (ÉSAD) ne siège pas au centre-ville. Rapatrier celle-ci auprès des trois autres écoles

de la faculté serait donc l'une des premières actions à entreprendre. Par contre, le retrait des subventions gouvernementales pour la location des bâtiments hors campus comme le Vieux Séminaire présente une opportunité de réaménagement pour l'ensemble de la faculté.

Le scénario optimal consiste d'abord en un rapatriement de l'ÉSAD vers les autres écoles de la FAAAD, au centre-ville. Tel qu'abordé dans la partie 3, l'arrondissement La Cité-Limoilou est idéal pour l'implantation de l'école. Dans ce contexte, parmi les options réalistes qui s'offrent à la faculté figure d'abord le rapatriement de toutes les écoles vers l'édifice La Fabrique, en supposant que la Ville de Québec céderait à l'Université Laval les locaux qu'elle y occupe. Bon nombre de machines et d'équipement s'y retrouvent déjà, et le bâtiment est susceptible de bien répondre aux différents besoins spatiaux des quatre écoles. Une autre option envisageable serait l'achat du Vieux Séminaire de Québec, loué depuis près de trente ans. Un tel investissement serait bénéfique à long terme pour l'université. Image symbolique et représentation. Éventuellement, l'université pourrait envisager la construction d'une nouvelle aile dans la portion qu'occupent aujourd'hui les stationnements. Enfin, une dernière option serait d'installer les quatre écoles dans différents bâtiments des quartiers centraux, dont plusieurs demeurent à ce jour inoccupés. Cette option constitue le scénario le plus probant pour le bien-être de la faculté, de la ville et des étudiants. Ce type d'aménagement témoignerait d'une meilleure inclusion dans la ville tout en favorisant un quotidien reposant sur des déplacements actifs, inscrits dans une distance de marche raisonnable, tout en matérialisant les qualités d'une diversité d'usages dans une forme urbaine saine, et ce, tout au long du parcours académique.

Il devient urgent de mettre de l'avant des politiques environnementales qui favorisent une saine occupation du territoire. Ces politiques doivent envisager une véritable coexistence entre l'humain et son milieu, et intégrer, au-delà de la simple écologie physique, les écologies sociale et psychique. Un choix s'offre aujourd'hui à Québec : alimenter la pensée qui a engendré les problématiques propres à l'anthropocène, caractérisée à Québec par l'héritage automobile et l'artificialisation du centre historique, ou, au contraire, offrir à la relève intellectuelle de la province l'expérience urbaine la plus qualitative de Québec, cette relève qui aura comme mission d'affronter les enjeux de demain. La FAAAD peut et doit continuer de montrer l'exemple à suivre, en ayant toujours un pas d'avance dans les approches d'interdisciplinarité, de participation collective et de développement durable. Être installée au centre-ville est l'un des meilleurs exemples qu'elle peut offrir au reste de la communauté universitaire.





# GLOSSAIRE

AEEDPUL	Association des étudiants en design de produits de l'Université Laval.
AFE	Aide financière aux études.
ASSÉTAR	Association des étudiantes et étudiants en architecture de l'Université Laval.
CAMEO	Comité d'aménagement et de mise en œuvre de l'Université Laval
CCA	Centre canadien d'architecture.
CRAD	Centre de recherche en aménagement et développement.
ÉAUL	École d'architecture de l'Université Laval.
ÉSAD	École supérieure d'aménagement du territoire et de développement régional.
FAAAD	Faculté d'aménagement, d'architecture, d'art et de design.
FabLab	Laboratoire de fabrication numérique.
F.I.É.	Fonds d'investissement étudiant.
MÉES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.
OAQ	Ordre des architectes du Québec.
Planification stratégique	Planification stratégique 2017-2022, telle que présentée par l'Université Laval le 14 mars 2018.
RÉATUL	Regroupement des étudiantes et étudiants en aménagement du territoire et développement régional de l'Université Laval.
SDC	Société de développement commercial.
SI	Service des immeubles de l'Université Laval.
WISE	World Innovation Summit for Education, une initiative de Qatar Foundation.



# RÉFÉRENCES

- CAMEO. *Les citoyens de l'Université Laval*. Comité d'aménagement et de mise en œuvre de l'Université Laval, 31 mai 2016.
- Campo, Mario. *The second digital turn: design beyond intelligence*. Cambridge, MA : The MIT Press, 2017.
- Deleuze, Gilles. *Différence et répétition*. Paris : Presses universitaires de France, 1968.
- Deleuze, Gilles, et Félix Guattari. *Mille plateaux : capitalisme et schizophrénie*. Paris : Éditions de Minuit, 1980.
- Frampton, Kenneth. *Studies in Tectonic Culture*. Cambridge, MA : The MIT Press, 1995.
- Guattari, Félix. *Les trois écologies*. Paris : Éditions Galilée, 1989.
- Hawkes, Dean. "The Centre and the Periphery: Some Reflections on the Nature and Conduct of Architectural Research." *Architectural Research Quarterly* 1, no. Autumn (1995) : 8-11.
- Kaufmann, Vincent. *Les paradoxes de la mobilité : bouger, s'enraciner*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2008.
- Keats, John. *The Complete Poetical Works and Letters of John Keats, Cambridge Edition*. Boston, MA : Houghton, Mifflin and Company, 1899.
- Morton, Timothy. *Dark Ecology: For a Logic of Future Coexistence*. New York, NY : Columbia University Press, 2016.
- Pallasmaa, Juhani. *The Eyes of the Skin: Architecture and the Senses (1996)*. 3<sup>e</sup> éd. Chichester : John Wiley & Sons, 2012.
- Parisi, Luciana. "Symbiotic Architecture: Prehending Digitality." *Theory, Culture & Society* 26, no. 2-3 (2009) : 346-76.
- Perry, David C., et Wim Wiewel. *The university as urban developer: case studies and analysis*. Cambridge, MA : Lincoln Institute of Land Policy, 2005.
- Pinter-Wollman, Noa, Alan Penn, Guy Theraulaz, and Stephen M. Fiore. "Interdisciplinary approaches for uncovering the impacts of architecture on collective behaviour." *Philosophical transactions of the Royal Society B - Biological sciences* 373, no. 1753 (2018).
- Simondon, Gilbert. *Du mode d'existence des objets techniques (1958)*. Paris : Aubier, 2012.
- Teyssot, Georges. *A Topology of Everyday Constellations*. Cambridge, MA : The MIT Press, 2013.
- Tufte, Edward R. *The Visual Display of Quantitative Information*. 2<sup>e</sup> éd. Cheshire, CT : Graphics Press, 2001.
- Université Laval. "Budget 2017-2018." Université Laval, Québec, QC.
- Université Laval. "Plan stratégique | Université Laval." Consulté le 25 mai 2018. <https://www.ulaval.ca/notre-universite/plan-strategique.html>.
- Université Laval. "Budget 2018-2019." Université Laval, Québec, QC.
- Vial, Stéphane. *L'être et l'écran : comment le numérique change la perception*. Paris : Presses universitaires de France, 2017.

avenir de la  
**FAAAD**

© Comité étudiant Avenir de la FAAAD, 2019

[avenir.faaad.etudiants@gmail.com](mailto:avenir.faaad.etudiants@gmail.com)